



PARCOURS DU JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

(Livret à destination du jeune et du tuteur)

OCTOBRE 2014

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Limousin

Sommaire

Le Service Civique, une expérience unique	P 5
Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes	P 6
Un livret pour qui et pour quoi faire ?	P 8
Mode d'emploi et organisation du livret	P 10

PREMIERE PARTIE : LE JEUNE EN DEHORS DU SERVICE CIVIQUE

P 21

Présentation

Fiche 1 : Identité	P 23
Fiche 2 : Qui je suis	P 24

Parcours avant le Service Civique

Fiche 3 : Etudes et formations	P 26
Fiche 4 : Expériences professionnalisantes et professionnelles	P 27
Fiche 5 : Expériences civiques et citoyennes	P 28

DEUXIEME PARTIE : LE JEUNE ET L'EXPERIENCE DE SERVICE CIVIQUE

P 29

Fiche 6 : La mission de Service Civique	P 31
Fiche 7 : Moi et le Service Civique	P 32
Fiche 8 : Formations en cours de mission	P 34
Fiche 9 : Engagement	P 36
Fiche 10 : Récapitulatif du parcours Service Civique	P 38
Fiche 11 : Observation des situations rencontrées	P 39
Fiche 12 : Analyse d'une situation	P 40
Fiche 13 : Entretien	P 41

TROISIEME PARTIE : MISE EN PROJET DE L'APRES SERVICE CIVIQUE

P 43

Fiche 14 : Démarche	P 45
Fiche 15 : Réseau	P 46
Fiche 16 : Métier	P 47
Fiche 17 : Compétences Suivi	P 49
Fiche 18 : Compétences Positionnement	P 52
Fiche 19 : Mon projet, mes projets d'avenir	P 53
Fiche 20 : Outils Recherche d'emploi	P 55
Fiche 21 : Adresses et contacts	P 57

QUATRIEME PARTIE : ACCOMPAGNER LE JEUNE

P 59

Fiche 22 : Accompagner le projet d'avenir	P 61
Fiche 23 : Construire un parcours interactif	P 73
Fiche 24 : Tutorat.....	P 81
Fiche 25 : Bilan de l'expérience	P 83

ANNEXE :

Vous avez dit engagement des jeunes ?	P 85
---	------

Le Service Civique, une expérience unique qui allie volontariat, expérimentation sociale et renouvellement de la citoyenneté

Le Service Civique a vocation à favoriser le développement de l'engagement citoyen des jeunes. Il a aussi une plus large ambition : former une génération de jeunes citoyens actifs.

Dans cette perspective la découverte du fait associatif et de diverses formes d'engagement est un enjeu majeur. Le Service Civique se situe au sein d'un grand mouvement de renouveau de l'engagement citoyen en général et de l'engagement des jeunes en particulier : avènement de la démocratie participative, développement des espaces collaboratifs, multiplication des instances plus ou moins formelles, plus ou moins pérennes de participation des jeunes...

Le Service Civique est un outil nouveau d'éducation à la citoyenneté mais pas uniquement. En effet, il ne s'agit pas seulement de transmettre une culture de l'engagement et des valeurs il s'agit surtout de favoriser le volontariat c'est-à-dire la participation active des jeunes à l'élaboration de nouveaux projets, de nouvelles actions au bénéfice direct des publics.

Donner une place centrale aux jeunes dans la société est un enjeu majeur pour la démocratie d'aujourd'hui et de demain.

Le Service Civique est aussi un laboratoire sociétal par le fait que ce dispositif invite les organismes et donc les professionnels et les bénévoles qui les accueillent (associations, collectivités territoriales...) à repenser la place et le rôle des jeunes dans leur organisme et dans la société. Accueillir un jeune volontaire nécessite de repenser sa propre organisation et d'inventer de nouveaux systèmes de collaboration.

Enfin, le Service Civique en parallèle à autres dispositifs (accompagnement vers l'emploi...) contribue à l'émergence de ce qui pourrait être une nouvelle fonction, le tutorat. Être tuteur est une tâche infiniment complexe. Ce livret met en évidence quelques uns des aspects de cette fonction si peu définie et pourtant si primordiale aussi bien pour la simple réussite de la mission mais aussi pour le développement du désir de s'engager, la transmission des moyens de s'engager et des postures qui favorisent un engagement de qualité.

Ce livret devrait donc vous aider à mieux cibler les objectifs et les méthodes qui permettent de faire du Service Civique une réelle opportunité de découverte et de créativité citoyennes ainsi qu'une expérience riche de coconstruction entre les nouveaux citoyens d'aujourd'hui, futurs citoyens de demain, et les adultes qui aspirent profondément à une chose, transmettre la flamme de l'engagement et le flambeau de la citoyenneté accomplie librement et pleinement.

Forts de ces nouvelles perspectives, les jeunes et les tuteurs ont la chance unique de contribuer à faire reconnaître le dispositif du Service Civique dans ce qu'il a de plus fondamental et, au-delà, de contribuer à inventer de nouveaux possibles.

Merci de nous aider à réaliser ces objectifs.

Sylvie Hirtzig

Directrice régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale

RECONNAITRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Les jeunes, en recherche d'eux-mêmes et d'une place dans la société ont rarement l'occasion de vivre des expériences aussi riches que le Service Civique. En effet, le Service Civique est une expérience rare et riche à plus d'un titre :

- C'est une expérience humaine significative et importante dans la vie d'un jeune qui découvre des personnes différentes et des acteurs nouveaux,
- C'est la possibilité de se rendre utile en se mettant au service d'une cause d'intérêt général grâce à une intervention directe auprès de publics méconnus,
- C'est un temps pour réfléchir à sa place dans la cité et découvrir de nouvelles manières de s'engager,
- C'est une occasion d'acquérir des compétences et d'affiner son projet d'avenir.

Pour atteindre ces objectifs, le dispositif prévoit un certain nombre d'outils et de repères destinés à préciser l'environnement dans lequel doit s'effectuer cette action de volontariat (définition claire des missions d'intérêt général, mise en place de formations civiques et citoyennes, nomination d'un tuteur...).

Le Service Civique est un dispositif novateur qui essaie de répondre à diverses attentes et besoins : valorisation de l'image de soi, investissement au service de la société, préparation à une meilleure insertion sociale et professionnelle, instauration d'un vrai statut pour les volontaires...

Le Service Civique contribue au développement de la citoyenneté des jeunes par le fait qu'il est un terrain d'innovation sociale et culturelle où les jeunes ont un rôle majeur. Par exemple, les jeunes en Service Civique créent de nouveaux outils de promotion de l'engagement, participent à des débats sur des thématiques comme la lutte contre les discriminations, sur les valeurs associatives et les fondements de la République et surtout, au quotidien, ils inventent, sur le terrain, avec les organismes qui les accueillent, de nouvelles réponses, des démarches innovantes.

A côté d'autres approches (actions de sensibilisation au vote, participation volontaire à la vie associative, libre adhésion aux syndicats et partis politiques...) le Service Civique contribue à l'avènement d'un nouveau mode d'accès à la citoyenneté qu'on peut définir comme le développement de la capacité d'expérimenter la vie citoyenne, prémisses d'un possible futur droit/devoir à l'expérimentation citoyenne.

Peu de propositions faites aux jeunes essaient dans notre société de poursuivre autant d'objectifs. Les objectifs du Service Civique sont donc ambitieux mais le cadre administratif ne permet pas à lui seul de répondre à toutes ces attentes. Sans une implication volontaire de tous, en particulier des jeunes et des tuteurs, le dispositif risque de ne pas atteindre sa finalité : la naissance d'une génération de jeunes vraiment engagés. C'est pourquoi plus qu'un dispositif administratif, le Service Civique doit être considéré comme une démarche innovante où chacun doit apporter sa part à la construction d'un complément, d'une alternative au processus traditionnel de formation citoyenne et d'insertion des jeunes dans la société.

Respecter l'esprit du dispositif nécessite que les jeunes et les tuteurs soient vigilants sur les contenus et la méthode. En effet, il s'agit ni plus ni moins que d'inventer ensemble de nouvelles manières de faire (comment découvrir ce qu'est l'engagement citoyen, comment reconnaître et accompagner le développement de compétences sur le terrain, comment réussir un tutorat de proximité, comment accompagner un projet d'avenir, comment mettre en place une logique d'équipe entre les jeunes volontaires et les salariés, les bénévoles...). Il est donc important de doter les jeunes et les tuteurs d'outils qui vont les aider à inventer et à coconstruire des missions et des situations d'accompagnement riches et dynamiques. C'est pourquoi la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Limousin a décidé de créer un livret qui s'adresse aussi bien au jeune qu'au tuteur.

Cet outil est un support qui doit vous accompagner, vous, jeune et tuteur, pendant tout le déroulement de la mission, de la phase diagnostic au bilan nominatif. Les fiches qui vous sont proposées proposent un cadre général vous permettant d'observer, d'analyser, de prioriser et d'accompagner ce qui doit être fait, ce qu'il faut retenir de l'expérience de Service Civique.

Les fiches proposées sont conçues pour être utilisées de manière interactive c'est-à-dire qu'elles doivent servir de support à un échange régulier, elles doivent évoluer au fur et à mesure de la mission.

Pour le jeune, ce livret est un outil qui aide à faire le point sur les constats mais c'est aussi un outil qui aide à envisager de nouvelles perspectives. Il doit donc être considéré comme un outil d'autoévaluation et de formation qui permet par exemple, d'apprendre à identifier plus précisément les situations vécues, à se projeter dans l'avenir, à valoriser la richesse de son expérience.

Ce livret est également destiné au tuteur. En effet, en proposant des sujets à aborder dans les entretiens réguliers entre jeune et tuteur, il pose le cadre méthodologique de l'accompagnement. Un accompagnement réussi du jeune par le tuteur est la clé de voute du succès et de la pérennité de ce dispositif novateur qu'est le Service Civique. En effet, le Service Civique n'est pas un dispositif d'insertion sociale ni un stage ou un emploi, c'est un dispositif global de développement humain et sociétal qui a besoin de votre vigilance et de votre participation active.

Le Service Civique n'a d'intérêt et d'efficacité que s'il contribue à faire évoluer les mentalités (vision enrichie des jeunes sur la société, regard différent des adultes sur les jeunes...) et les pratiques de terrain (nouveaux rapports de collaboration...). Cela nécessite en particulier l'instauration d'un climat de confiance et de partage entre le jeune et le tuteur, du temps à consacrer à l'accompagnement et le développement d'une posture interactive novatrice mais ô combien féconde.

En posant le cadre d'un accompagnement interactif le présent livret devrait donc contribuer à enrichir encore plus l'expérience de Service Civique et contribuer à mieux reconnaître et valoriser l'expérience du jeune, le rôle du tuteur, l'utilité de l'engagement des jeunes dans la société.

Enfin, les contenus et la démarche ici proposés peuvent être transférés à des domaines et expériences autres que le Service Civique (Formation des animateurs, VAE...). Ce faisant, le Service Civique remplirait au mieux sa mission : contribuer au développement, à la reconnaissance et à la valorisation du volontariat et des expériences des jeunes.

Alain Blandin
Conseiller Jeunesse

UN LIVRET POUR QUI ET POUR QUOI FAIRE ?

Un livret qui répond à plusieurs besoins

La création de ce livret répond à plusieurs impératifs :

- *Aider les jeunes* :
 - * à faire le point sur leurs diverses expériences (formations, engagement citoyen...),
 - * à construire progressivement, avec le tuteur, une mission qui réponde à la fois à leurs attentes, à celles de l'organisme d'accueil et à celle du dispositif,
 - * à apprendre à mieux présenter les diverses compétences qu'ils ont acquis.
- *Améliorer le fonctionnement du Service Civique sur le terrain*. Dans cette optique ce livret vise à outiller les tuteurs en matière d'accompagnement des jeunes. Pour cela, il propose divers outils d'observation.
- *Répondre aux attendus du Plan Priorité Jeunesse en Limousin* qui prévoit dans le cadre du Chantier 11, mesure 36 de mener une action destinée à favoriser la connaissance et la valorisation des expériences et la capitalisation des acquis.

Un objectif : accompagner le jeune et ses projets

Les aspirations et projets d'un jeune sont multiples. Un jeune a, de manière plus ou moins marquée :

- des projets personnels (développement personnel...)
- un projet d'engagement citoyen (être utile à la société, s'engager dans une action d'intérêt général)
- un projet d'insertion sociale et professionnelle (formation, emploi...).

Le Service Civique est, et doit rester, une expérience riche et marquante dans la vie d'un jeune. Faire que cette expérience devienne une expérience connue et reconnue par tous (associations, institutions, organismes de formation...) nécessite un réel engagement des jeunes et des tuteurs, qui pour être efficace doit reposer sur une méthode opérationnelle. En proposant un cadre de référence et des outils pratiques, ce livret devrait y contribuer.

Ce livret s'inspire de réalisations (carnet du jeune en service civique, livret de compétences, passeport du bénévolat, agenda Youthpass...) produites précédemment par divers acteurs (associations, fédérations, collectivités territoriales, DRJSCS...) complétées par un certain nombre de propositions nouvelles (fiches entretien, projet d'avenir...).

C'est avant tout une aide à la réflexion individuelle et partagée entre le jeune et le tuteur.

En proposant diverses fiches pratiques, ce livret est un outil qui peut aider concrètement les jeunes et les tuteurs, à faire un bilan initial, à organiser le suivi en cours de mission, et à finaliser un document officiel de reconnaissance des compétences acquises pendant la mission (bilan nominatif du jeune en Service Civique enrichi).

Pour cela le jeune et le tuteur doivent questionner tous les aspects en jeu dans l'accompagnement du parcours du jeune en service civique : les motivations et attentes du jeune, la relation jeune-mission, les avancées du jeune par rapport à son projet d'avenir, les compétences développées, les découvertes du jeune en matière d'engagement citoyen...

Enfin, la démarche et les outils ici proposés dépassent le cadre du service Civique. En effet, ils peuvent, c'est notre souhait, être réinvestis directement ou indirectement dans d'autres champs :

- Enrichissement de la démarche de VAE : on peut imaginer que ces outils et cette démarche de préparation à une mise en forme des expériences et des compétences soient utilisés plus souvent en amont au processus de Validation des Acquis de l'Expérience,

- Intégration dans la formation des animateurs et des directeurs : former les animateurs et les directeurs à utiliser la démarche et les outils ici proposés (notamment dans les BPJEPS, UCC Direction d'ACM, DEJEPS....) permettraient de mobiliser et d'enrichir certaines compétences :

- * pour les animateurs apprendre à se positionner,
- * pour les directeurs : apprendre à accompagner.

Une vraie ambition : Ne renier ni le rêve ni la réalité, construire une nouvelle voie

Le processus de réalisation (de soi, d'une action utile aux autres et à la société) et donc le travail d'accompagnement, est double : "*Passer du rêve à la réalité et de la réalité au rêve*" :

- Première étape du processus de construction : passer du rêve à la réalité. Il s'agit de faire le point sur la distance entre les aspirations, les rêves (à la fois utopistes *et* générateurs de motivation) et la réalité (les limites imposées par l'environnement, l'histoire personnelle, les conditions de faisabilité...).

- Deuxième étape du processus : aller au-delà des limites imposées par le contexte et l'histoire personnelle et collective, pour réaliser au moins une partie de ces rêves et aspirations. L'une des pires choses serait de contribuer au plan individuel et collectif, à créer une génération de blasés, de jeunes qui perdent l'espoir de réaliser quelque chose de beau, de grand, d'utile, d'inventer d'autres possibles. Après avoir pris conscience du principe de réalité, il est donc nécessaire de mettre en perspective la réalité actuelle avec une situation nouvelle, à inventer, qui réponde en partie au besoin d'une expression différente des attentes "vitales" fondatrices d'une nouvelle réalité (besoin d'expression, désir de s'engager sur ce qui motive vraiment les jeunes...). Il est donc important et vital de s'appuyer sur ce que le jeune souhaite apporter, sur ce qu'il aspire à réaliser et ce qu'il va apprendre à apporter aux projets (individuels, collectifs).

Entre rêves, utopistes, et réalité, contraignante, l'expérience de Service Civique doit contribuer à faire émerger de nouveaux possibles inconnus au début du processus d'accompagnement.

Un livret au service des jeunes et de leurs projets

Ce livret s'adresse avant tout à vous les jeunes en Service Civique. Savoir présenter ce que vous avez fait et ce que vos expériences, notamment celle de Service Civique, vous ont apporté est nécessaire à divers partenaires et organismes (responsables d'associations, organismes de formation, centres de bilan de compétences, Pôle Emploi, employeurs...). Ce livret va vous aider à mettre tout ceci en forme et vous être utile pour :

- mieux faire savoir qui vous êtes (votre parcours, vos motivations, vos centres d'intérêt),
- réfléchir sur votre mission de Service Civique et faire des propositions pour la rendre plus efficace, plus utile,
- clarifier comment vous contribuez à satisfaire un besoin d'intérêt général,
- identifier vos compétences,
- et préparer l'avenir : engagement à plus ou moins long terme dans une cause ou structure d'intérêt général (association...) formulation d'un projet d'avenir, collecte des informations nécessaires à la rédaction de votre CV, à la validation d'expériences, à la recherche d'un emploi.

Si le Service Civique n'est pas un diplôme, il constitue cependant une expérience qui peut et doit être valorisée. Ce livret va vous aider à mieux le faire:

- En début et tout au long de la mission, il va vous aider à apprendre à observer et à vous positionner à prendre du recul, à mettre des mots sur des idées, à poser des objectifs, à faire des choix.
- En fin de mission, il va vous aider à préparer de manière efficace votre bilan nominatif et à vous projeter dans l'après Service Civique.

Ce livret est donc le complément indispensable du bilan nominatif et de l'attestation de Service Civique délivrée par l'agence en fin de mission.

MODE D'EMPLOI ET ORGANISATION DU LIVRET

1. MODE D'EMPLOI

Nature du document

Ce document n'est pas un livret officiel destiné à évaluer le jeune ou à valider officiellement son parcours.

Certaines informations sont et doivent rester confidentielles (réflexions personnelles du jeune, remarques du tuteur à un instant t...).

C'est et cela doit rester un outil de réflexion individuel et d'échange partagé entre deux individus dans un contexte non formel d'accompagnement bien particulier, le tutorat de Service Civique.

Utilisation du livret

Le livret est constitué de diverses fiches, chacune d'entre elles aide unilatéralement le jeune et le tuteur, ou le jeune et le tuteur ensemble, à faire le point sur le parcours du jeune.

Il n'y a aucune obligation réglementaire à utiliser ces fiches. Celles-ci peuvent, cependant, être d'un grand secours pour identifier les éléments essentiels à aborder dans un accompagnement de jeunes en mission de Service Civique et ainsi les préparer à valoriser au mieux leurs expériences dont, au premier chef celle de Service Civique.

Dans un premier temps, ces fiches peuvent être de simples prétextes à échanger sur divers sujets, de manière informelle, par exemple pendant la phase d'accueil.

Par la suite, en cours de mission, elles peuvent aussi servir d'outil de suivi lors des entretiens réguliers jeune-tuteur.

Elles peuvent également être le support préparatoire à une présentation orale (témoignage sur l'expérience de Service Civique, entretiens pour la recherche d'un emploi...).

En fin de mission, les informations collectées tout au long de la mission sont utiles pour rédiger des documents officiels de validation (bilan nominatif, lettre de motivation, CV, VAE...).

En fonction du degré de réflexion et de précision, ces fiches peuvent :

- soit présenter les informations de base nécessaires à une demande précise (entrée en formation, entretien d'embauche...).

- soit être une première étape à l'élaboration de supports de validation ou de projets de formation, d'engagement ou de recherche d'emploi. Dans ce cas, il sera nécessaire de les affiner et de les compléter avec les acteurs concernés (conseillers des Missions Locales, centres de bilan de compétences, organismes de formation...)

Dans tous les cas ces fiches s'avèrent utiles voire nécessaires à la formulation d'un projet d'avenir qu'il soit personnel (savoir se présenter...), collectif (engagement citoyen) ou professionnel (argumenter, hiérarchiser).

La place du jeune et le rôle du tuteur

Il est important de laisser systématiquement une place importante au jeune pour qu'il puisse, oralement et par écrit, réfléchir, proposer, commenter son parcours, son vécu des situations rencontrées, les pistes qu'il envisage... Cela l'aidera à développer divers savoir-faire et savoir-être : expression, prise distance, hiérarchisation des informations, coélaboration...

A contrario, laisser le jeune seul face à ces fiches pourrait avoir l'effet inverse (incompréhension de leur utilité, démotivation...).

Il est donc nécessaire de faire de ces fiches non des supports "scolaires" à remplir coûte que coûte mais des outils qui servent de prétexte à une réflexion partagée jeune-tuteur.

Le tuteur est là ni pour sanctionner ou juger le jeune ni pour faire à sa place, il est là pour aider à faire le point sur ce qui est réalisé, pour susciter la réflexion, pour aider le jeune à prendre des initiatives, pour proposer de nouvelles pistes et surtout lui montrer comment rebondir, surtout si les premiers résultats ne sont pas à la hauteur des espoirs.

Evolution des fiches

Il vous est conseillé de revenir plusieurs fois sur la même fiche afin d'affiner et de préciser ce qui est doit être mis en avant.

Il est intéressant de dater chacune de ces fiches et de garder les premières ébauches, cela servira en fin de mission à voir qu'elles ont été les évolutions.

Les fiches présentées dans ce livret proposent un cadre général. Parfois, le format retenu "une fiche = une page" ne permet pas de répondre de manière exhaustive aux questions posées. Dans ce cas, ne pas hésiter à faire un "copier-coller" et à utiliser un format plus adéquat. Il est également possible de compléter les présentes fiches par d'autres questions.

Ces fiches sont une base, à vous de les faire vivre. Remplir ces fiches pour la forme, répondre aux questions sans autre objectif que d'y répondre n'a pas beaucoup d'intérêt. Ce qui importe c'est d'utiliser les réponses pour échanger et progresser dans la réflexion et la création de nouvelles perspectives.

2. LES FICHES

PREMIERE PARTIE : LE JEUNE EN DEHORS DU SERVICE CIVIQUE

Fiches 1 et 2 (Présentation du jeune) : Identité, Qui je suis

Ces fiches ont plusieurs objectifs, apprendre au jeune :

- à s'identifier,
- à faire ressortir les aspects de sa personnalité qu'il souhaite mettre en avant,
- à formuler ses rêves, ses attentes,
- à réfléchir sur son engagement citoyen.

Fiche 3 : Etudes et Formations

Cette fiche recense les études et formations initiales ou continues suivies par le jeune. Elle doit aussi permettre au jeune de commenter son parcours de formation.

Fiche 4 : Expériences professionnalisantes et professionnelles

En faisant le point sur ses diverses expériences (stages, jobs, travail...) le jeune va :

- apprendre à présenter ses expériences (nature et conditions de déroulement mais aussi ce qu'il en retire),
- disposer d'un support pour mettre en évidence par la suite ses compétences.

Fiche 5 : Expériences civiques et citoyennes

S'engager est utile

L'engagement rend service aux autres :

- aux personnes qui bénéficient directement de l'action,
- à l'organisme (association, collectivité...) à qui on accorde du temps et qui voit ainsi son action se développer,
- à soi : valorisation de sa propre image, reconnaissance par les autres,
- à la société qui s'enrichit de l'implication concrète de chacun au bénéfice de causes d'intérêt général.

Utile pour soi, s'engager aide à :

- découvrir des horizons plus vastes que son environnement habituel,
- se confronter à la réalité (apprendre à mieux savoir qui on est, qui sont les autres, quel est le poids réel de l'environnement, de l'histoire sur les personnes, les situations),
- développer de nouvelles façons de faire, de nouvelles façons d'être...

A chacun son engagement

Il existe plusieurs manières de s'engager. Les jeunes s'engagent :

- dans des domaines très divers : humanitaire, social, culturel...
- sur des durées variables : aide ponctuelle sur un jour (aide à l'organisation d'une fête de quartier, participation à une soirée caritative...), le temps d'un projet (création d'un spectacle ...) ou sur la durée (bénévolat sur plusieurs mois ...).
- pour des objectifs multiples : monter un projet, participer aux activités d'une association, porter la parole des jeunes (participation au conseil local de jeunes...), agir en faveur d'une cause d'intérêt général (aides aux devoirs, action humanitaire, protection de la nature...).
- de la manière particulière qui leur correspond : apporter une aide directe à des personnes (accompagner les personnes handicapées...), encadrer des activités (animation en centre de loisirs...), participer au fonctionnement des associations (gestion du budget d'une action ou d'une association...).
- selon des modalités originales : donner un simple coup de main, devenir animateur d'activités, prendre en charge le fonctionnement d'une association...

Reconnaître les expériences

Mettre en évidence les expériences d'engagement est :

- utile pour faire le point sur ce qu'on fait et pourquoi on le fait,
- nécessaire pour obtenir une reconnaissance et aller plus loin (validation d'expériences, recherche d'emploi...).

La fiche "Expériences civiques et citoyennes" :

Cette fiche permet :

- faire le point sur ce que vous avez fait (quoi, quand, comment, avec qui),
- de décrire les actions et les formes de votre engagement,
- d'identifier l'association et le public concerné,
- de formuler l'intérêt et les acquis de l'expérience (ce que vous retirez de cette aventure: expérience humaine, acquisition de nouvelles compétences....).

DEUXIEME PARTIE : LE JEUNE ET L'EXPERIENCE DE SERVICE CIVIQUE

Fiche 6 : La mission de Service Civique

Cette fiche permet de présenter :

- la mission exercée par le jeune (descriptif et utilité)
- le rôle du jeune
- éventuellement, les réalisations produites (manifestations organisées, supports audio-visuels créés...)
- la part d'initiatives accordée au jeune pendant sa mission.

Fiche 7 : Moi et le Service Civique

Être au clair sur ce que le jeune projette sur l'expérience de Service Civique va l'aider à mieux se situer. Pour cela il doit identifier :

- ses motivations à entrer en Service Civique,
- son apport à l'enrichissement de la mission,
- ce qu'il attend du Service Civique,
- les objectifs qu'il poursuit pendant le Service Civique.

Fiche 8 : Formation(s) en cours de Service Civique

Pendant le Service Civique le jeune doit suivre des formations obligatoires mais il peut aussi suivre d'autres formations et éventuellement demander à l'organisme d'accueil de participer à l'interne ou en dehors de l'organisme d'accueil, à des actions qui lui permettront d'acquérir d'autres compétences.

Fiche 9 : Engagement

Le Service Civique doit être une opportunité pour découvrir diverses causes d'intérêt général et diverses manières de s'engager. Toutes les formes d'engagement ne sont pas identiques (variété des domaines, des publics, diversité des approches...), alors est-ce que le jeune en Service Civique a réellement l'occasion de :

- découvrir d'autres formes d'engagement ?
- de mieux comprendre les enjeux et les démarches mises en œuvre pour répondre aux besoins des publics ?
- de réfléchir à ce qu'il retient de toutes ces expériences d'engagement ?

Sur le sujet de l'engagement, voir aussi la fiche 22 "Accompagner le projet d'avenir" (paragraphe 4 : projets d'engagement) et en fin de document le texte " Vous avez dit engagement des jeunes" qui pose les enjeux liés à l'accompagnement des projets d'engagement des jeunes.

Fiche 10 : Récapitulatif du parcours Service Civique

Récapituler les grandes étapes de la mission (événements, formations suivies...) est utile pour garder une trace de l'historique de sa mission.

Fiche 11 : Observation des situations rencontrées

Il est important d'aider le jeune à observer, à se positionner et à se projeter. Recueillir en amont ce matériau est utile à la conduite d'entretiens et de réunions, riches et productifs.

Fiche 12 : Analyse d'une situation

Les jeunes n'ont pas nécessairement tous les éléments pour comprendre et gérer les situations auxquelles ils sont confrontés (détresse des publics, conflit entre salariés bénévoles ou usagers, demandes inadaptées de l'organisme d'accueil, incompréhension du rôle du volontaire par les bénévoles ou salariés et vis et versa, préparation insuffisante du jeune à la tâche demandée...).

Recueillir les éléments observés et analyser la situation le plus objectivement possible (identification des faits, du contexte, des idées émises par les uns et les autres...) est un préalable à l'élaboration individuelle ou collective d'une solution. C'est aussi une occasion d'aider le jeune à acquérir les outils informationnels, conceptuels et méthodologiques nécessaires à une posture plus éclairée. En effet, mettre en mot les situations rencontrées, questionner les pratiques des salariés et des bénévoles, acquérir des éléments de compréhension

(histoire, concepts, usages, non-dits...) aide à prendre de la distance par rapport au vécu quotidien et à coconstruire de nouvelles réponses.

Fiche 13 : Entretien

Les entretiens réguliers entre le jeune et le tuteur doivent permettre d'aborder tous les sujets qui concernent le jeune et les conditions de déroulement de sa mission, en particulier :

- l'intégration du jeune dans la structure,
- la gestion des tâches qui lui sont confiées,
- les formations envisagées (formations civiques et citoyennes, autres formations),
- les conditions de déroulement du tutorat,
- l'élaboration du projet d'avenir du jeune,
- l'évaluation de ses compétences,

Mais aussi :

- les attentes et propositions du jeune,
- les pistes à envisager pour que l'expérience de Service Civique permette réellement au jeune d'acquérir une vision plus vaste et plus précise des diverses manières de s'engager,
- les adaptations à faire au sein de la structure pour adapter son fonctionnement (favoriser une démarche plus participative des volontaires et salariés...)
- les acquis en matière de découverte de l'engagement,
- les propositions pour améliorer l'efficacité de la mission citoyenne afin de mieux répondre aux besoins des publics visés...

Les entretiens réguliers entre le jeune et le tuteur sont, devraient toujours, être un moment formateur par excellence. Ces temps doivent être abordés comme un moment d'échange et de partage de type coopératif à ne pas confondre avec un temps d'évaluation professionnelle de type hiérarchique. Ils doivent être une opportunité pour :

- analyser librement les situations auxquelles le jeune est confronté et lui donner des clés de compréhension (connaissance des publics, transfert d'éléments de compréhension des postures professionnelles...),
- identifier les compétences que le jeune peut acquérir pour être plus efficace,
- coconstruire de nouvelles perspectives y compris pour l'organisme d'accueil qui doit s'appuyer sur la force de proposition des jeunes en Service Civique pour inventer de nouvelles manières de faire...

TROISIEME PARTIE : MISE EN PROJET DE L'APRES SERVICE CIVIQUE

Fiche 14 : Démarche

Les démarches entreprises pendant la mission pour préparer l'après Service Civique doivent viser des objectifs précis (acquérir des informations sur..., prendre contact avec tel ou tel professionnel afin de..., obtenir des conseils sur la manière de...).

Être au clair sur ces objectifs en amont à la démarche permet d'être plus efficace au moment où la démarche est effectuée.

Garder une trace des informations obtenues et des explications reçues est nécessaire pour rebondir en particulier lors du point de situation avec le tuteur (entretien).

Fiche 15 : Réseau

Pendant le Service Civique le jeune a tout intérêt à se constituer un réseau qui l'aidera à finaliser ses divers projets (projets individuels, projets d'engagement, de formation, d'emploi). Capitaliser au mieux les rencontres avec des personnes et organismes ressources est utile pour garder une trace des contacts établis et des ressources qui peuvent être mobilisées par la suite.

Fiche 16 : Métier

Identifier clairement les métiers (rêvés, possibles, envisageables...) auxquels le jeune aspire et clarifier les conditions d'accès ainsi que les contraintes et avantages qui y sont liés est utile pour passer du rêve à la réalité et inventer de nouveaux possibles.

Fiche 17: "Compétences Suivi" et Fiche 18 "Compétences Positionnement"

La valorisation des expériences et compétences suppose que le jeune soit capable de hiérarchiser les informations, de savoir présenter ses compétences et d'adapter son discours à son projet et aux attentes de son interlocuteur.

Une compétence est une connaissance (savoir, savoir-faire, savoir être) mobilisable, tirée généralement de l'expérience et nécessaire à l'exercice d'une activité. C'est la capacité, observable et mesurable, à mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être associés dans une situation donnée (travail, activité bénévole...). Une compétence est une activité complexe concrète mobilisant des capacités pour résoudre un type de problème dans un contexte déterminé (savoir organiser une réunion, animer un atelier danse...).

Une capacité est une démarche intégrée permettant de traiter une catégorie de problèmes de même nature, elle ne dépend pas du contexte (exemples : comprendre des consignes, structurer sa pensée, porter un regard critique, argumenter ses décisions...).

Dans l'Education Nationale, le socle commun de compétences s'organise en sept grandes compétences dont au moins deux sont directement en lien avec les compétences développées au cours du Service Civique, il s'agit :

- des compétences civiques et citoyennes (maîtrise des règles élémentaires de vie en société et capacité à les mettre en œuvre),
- de l'autonomie et de l'initiative (autonomie, engagement dans un projet, construction d'un projet d'orientation).

Dans le cadre du Service Civique, les compétences, c'est ce que le jeune est en train d'acquérir chaque jour, ce qu'il faut identifier et faire valoir pendant et après le Service Civique.

Une compétence est la combinaison de trois éléments : une ou plusieurs connaissances ("savoir"), une ou plusieurs aptitudes ou capacités ("savoir-faire"), une ou plusieurs attitudes ("savoir-être"). Ces trois éléments sont nécessaires à l'accomplissement d'une tâche, l'exercice d'un métier, la réalisation d'un projet...

Identifier les compétences (savoir, savoir-faire, savoir être) acquises dans et hors le Service Civique est un passage utile voire obligatoire pour entrer en formation, valoriser son expérience dans un cursus de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou trouver un emploi.

Les compétences peuvent être classées de diverses manières :

- savoirs, savoir-faire, savoir être,
- compétences de base (mathématiques, langues étrangères, ...), compétences numériques, (informatique, technologies de communication), compétences techniques, compétences sociales et civiques (être conscient de concepts tels que la démocratie, la citoyenneté, les droits des personnes...),
- compétences organisationnelles, responsabilité et esprit d'initiative et d'analyse, compétences relationnelles, compétences interculturelles, compétences techniques et artistiques, sensibilité et expression culturelle, apprendre à apprendre...
- etc...

Dans le cadre du Service Civique deux types principaux de compétences peuvent être identifiées :

- Les compétences liées à la citoyenneté : savoirs (laïcité...), savoir-faire (mobiliser un réseau de partenaires...), savoir être (qualités relationnelles : volontarisme...)
- Les compétences liées à l'exécution des tâches : savoirs (connaissance des acteurs...), savoir faire (informatique, travailler en équipe), savoir être (...).

Dans le cadre d'un groupe de travail constitué de tuteurs, la DDCSS de la Moselle a approfondi les compétences développées pendant le Service Civique et a créé à cette occasion un support ("*l'outil d'aide à l'évaluation des compétences acquises lors d'une mission de Service Civique*") qui approfondit et précise la démarche proposée par l'agence nationale dans le bilan nominatif. La notion de compétence y est déclinée dans une approche plus vaste que celle utilisée habituellement (déclinaison en trois éléments : savoirs, savoir faire, savoir être) :

- *Le savoir-faire* est la capacité à mettre en œuvre une habileté gestuelle et conceptuelle et les savoirs nécessaires afin de mener à bien une tâche.
- *Le savoir être* révèle la capacité à manifester des attitudes, qualités ou des comportements adaptés aux situations de travail : dynamisme, patience, être observateur.
- *Les savoirs* sont l'ensemble de connaissances acquises par une activité mentale : connaissance des langues, connaissances informatique, connaissance des méthodes. Ils sont structurés, évolutifs, culturels, contextualisés et affectifs.
- *Le savoir devenir* révèle l'aptitude à s'inscrire dans un projet de vie et à se déterminer par une conduite de projet personnalisée anticipée, adaptée et réaliste. Dans le cadre du Service Civique, le savoir devenir est particulièrement développé lors de l'élaboration du projet d'avenir.
- *L'efficacité* qualifie la capacité d'une personne, d'un groupe ou d'un système à parvenir à ses fins, à ses objectifs (ou à ceux qu'on lui a fixés). Être efficace revient à produire à l'échéance prévue les résultats escomptés et réaliser des objectifs fixés.
- *L'efficience* est l'optimisation, des outils mis en œuvre pour parvenir à un résultat. Elle se mesure sous la forme d'un rapport entre les résultats obtenus et les ressources utilisées.

Appliquée au Service Civique, cette démarche proposée par le groupe de travail, identifie 5 compétences transversales à toutes les missions : apprendre à apprendre, faire preuve d'initiative et d'entreprise, apprendre à transmettre, savoir collaborer, savoir évaluer et valoriser les compétences et les connaissances mises en œuvre. Pour chaque compétence, des compétences associées sont identifiées (voir fiche 17 : 3. Grille d'évaluation intermédiaire).

Le classement par savoir / savoir-faire / savoir être est utile dans la phase de diagnostic (identification des compétences), les autres modes de classement basés sur une présentation plus analytique correspondent plus à une manière de présenter ces compétences en lien direct avec un objectif ou à un poste précis. A chacun de voir ce qui correspond le plus à son objectif, à son interlocuteur et d'adapter au mieux la présentation.

Il est également important de dépasser une vision décousue et parfois un peu disparate des compétences (sous forme de liste de compétences spécifiques) en présentant une appréciation globale du jeune et de la mission. Cela permet d'avoir une vision plus synthétique du jeune, de sa motivation et de sa manière d'être et de faire.

Afin de valider les compétences dans le cadre d'une VAE ou de la recherche d'emploi, il faut obtenir des certificats de l'organisme où le jeune les a exercées. Ce certificat doit préciser un certain nombre d'éléments : dates, fonctions exercées, compétences constatées, coordonnées du responsable.

Plusieurs supports peuvent être utilisés pour vous aider à formuler les compétences :

- *le bilan nominatif du jeune en service civique*, bien sûr (www.service-civique.gouv.fr),
- Mais aussi :
- *l'agenda Youthpass* de l'agence française du programme européen "Jeunesse en action" (www.jeunesseenaction.fr)
- *le portfolio*, Animafac (www.animafac.fr),
- *Valorise-toi, Scouts et Guides de France* (www.sgdfr.fr),
- *le passeport de l'engagement*, Conseil Général du Bas –Rhin (www.pass-age.fr),
- *le portefeuille de compétences* (Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative),
- *le Passeport Bénévole*, France Bénévolat (www.passeport-benevole.org)
- *l'outil d'aide à l'évaluation des compétences acquises lors d'une mission de Service Civique* (DDCS de la Moselle : <http://www.lorraine.drjcs.gouv.fr/57-Moselle.html>)
- etc...

Le jeune peut être amené à valoriser ses compétences et ses expériences de diverses manières

- le jeune peut utiliser divers supports (documents d'information, vidéos, créations....) qui vont attester de son investissement, de ses motivations et de ses savoir-faire.
- dans le cadre d'une recherche de formation ou d'un emploi, le jeune va faire ressortir les points importants à travers un CV, une lettre de motivation, un entretien.

Fiche 19 : Mon projet / mes projets d'avenir

Projet personnel de développement, projet d'engagement citoyen et projet d'insertion sociale et professionnelle sont les trois facettes indissociables du projet d'avenir.

Réfléchir à un projet d'avenir c'est essayer de répondre à un certain nombre de questions fondamentales : Que faire de ma vie ? Quelles sont mes priorités dans la vie ? A quoi consacrer mon énergie ? Quelle stratégie adopter pour atteindre ses objectifs ? Que faire de ses compétences et de ses capacités ? Comment les entretenir et les valoriser ?...

Le Service Civique est une opportunité pour faire le point et actualiser les divers projets du jeune (projets personnels, projets d'engagement citoyen, projets de formation et de recherche d'emploi). Cela l'aidera à définir une stratégie pour atteindre les objectifs visés. Construire divers scénarii possibles et prioriser les informations à mettre en valeur dans tel ou tel cas, est important pour mettre en place une stratégie plus efficace.

Il est utile d'avoir un projet ou des projets aussi clairs que possible. Pour préciser ces projets il est bon de se poser un certain nombre de questions, par exemple :

- Qu'est-ce que je souhaite réaliser le plus dans la vie : s'agit-il de vivre conformément certaines valeurs (liberté, écocitoyenneté...) ? S'agit-il de prioriser un accès rapide à l'emploi ?...
- Dans quel environnement est-ce que je souhaite évoluer (plutôt dans une entreprise, une association, plutôt dans le secteur industriel, marchand, social, culturel ...) ?
- S'agit-il de reprendre une formation, de se présenter directement sur le marché de l'emploi ? Vers quel métier, vers quel poste je souhaite me diriger ?
- A quoi je suis prêt pour réaliser ses objectifs, ses projets (mobilité, recherche d'un statut intermédiaire, stratégie d'auto-formation...) ? Qu'est-ce que je ne suis pas prêt à sacrifier au réalisme économique ?

Le plus souvent le projet professionnel préféré consiste à essayer de retrouver dans l'activité professionnelle les préférences individuelles (activité professionnelle en adéquation avec les goûts et centres d'intérêt personnels, priorités aux activités altruistes...). Cependant d'autres stratégies peuvent aussi bien être retenues ou sont parfois imposées par les circonstances :

- distinction nette entre le travail (motivation principale = assurer l'alimentaire) et la vie privée ou collective (engagement associatif...),
- stratégie de contournement à moyen ou long terme : accepter momentanément un statut intermédiaire provisoire (par exemple, chômage, CDD) ou un emploi d'attente (éventuellement dans un autre secteur) pour profiter de ce statut et de cette expérience pour se former, s'auto-former, avoir éventuellement des expériences non rémunérées en parallèle mais utiles pour se constituer un portefeuille d'expériences et de compétences... et réaliser ses rêves !

Aider le jeune à formuler son projet, ses projets d'avenir est important, vital, mais le tuteur n'a pas nécessairement toutes les compétences pour cela. Il existe des professionnels dont c'est le métier (conseillers de Mission Locale...).

L'accompagnement du jeune par le tuteur dans le cadre du Service Civique repose sur une obligation de moyens (suivi régulier, réflexion commune sur les pistes possibles, mise en relation avec des structures ou personnes ressources...). Il n'y a pas d'obligation de résultats si ce n'est que le jeune doit avoir profité du Service Civique pour préciser ses projets et disposer en fin de mission d'un ensemble d'outils et de contacts qui lui seront utiles pour franchir une nouvelle étape.

Accompagner le projet d'avenir du jeune passe par la mise en œuvre de plusieurs éléments :

- aider à définir son projet d'avenir,
- l'inciter à rencontrer des structures et personnes ressources,
- le mettre, si possible, en contact avec des professionnels du secteur visé par le jeune
- etc...

Le jeune en Service Civique a tout intérêt à faire de lui-même des recherches, à prospecter directement et à s'entourer des personnes et structures ressources qu'il pense pouvoir l'aider.

Dans tous les cas, prendre le temps d'un débriefing régulier avec le tuteur peut aider à voir plus clair et à envisager de nouvelles perspectives.

Utiliser des outils tels que les fiches ROME de Pôle Emploi peuvent aider à faire le point sur l'adéquation compétences acquises / compétences attendues dans l'exercice de tel ou tel emploi.

Fort de cette information et des informations collectées auprès de professionnels du secteur, le jeune peut :

- hiérarchiser les informations et les expériences,
- faire des choix,
- les adapter aux outils de valorisation (CV, lettre de motivation, entretien).

Fiche 20 : Outils Recherche d'emploi

Se doter des supports nécessaires à la recherche d'emploi, s'entourer des conseils de personnes-ressources et s'organiser pour prospecter dans de bonnes conditions sont des facteurs de réussite incontestables.

Fiche 21 : Adresses et contacts

Quelques pistes pour s'informer et trouver des personnes qui peuvent vous conseiller.

QUATRIEME PARTIE : ACCOMPAGNER LE JEUNE

Cette partie est plus spécifiquement réservée au tuteur. Les fiches proposées visent à lui donner des outils pour organiser l'accompagnement du jeune et évaluer sa propre intervention.

Fiche 22 : Accompagner le projet d'avenir

Identifier les diverses dimensions du projet de vie et accompagner le jeune dans sa réflexion sur ces divers éléments est un élément important d'aide à la construction de soi et à la projection dans l'avenir.

Fiche 23 : Construire un parcours interactif

Faire en sorte que l'accompagnement du jeune soit vécu sur un mode dynamique et interactif est un facteur important de mobilisation et de réussite tant pour le jeune que pour le tuteur.

Fiche 24 : Tutorat

Identifier les attentes et besoins en matière de tutorat, partager les points forts et les points faibles ou les attentes inadéquates est un important pour un échange de qualité entre le jeune et le tuteur.

Fiche 25 : Bilan de l'expérience

Que faut-il retenir de l'expérience de Service Civique : Qu'est-ce que le jeune a apporté ? Que faut-il améliorer ?

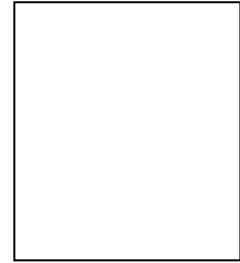
ANNEXE : Vous avez dit engagement des jeunes ?

De quoi parle-t-on au juste quand on parle d'engagement citoyen des jeunes ? L'engagement des jeunes, comme la citoyenneté en général, est en profonde mutation : l'engagement des jeunes est une réalité multiforme et complexe, les modèles d'accompagnement à l'engagement sont multiples, les actions sur le terrain fort variées, de nouvelles formes d'engagement se développent en particulier du fait du développement exponentiel des réseaux numériques... Sur quoi peut-on se baser pour concevoir un accompagnement à l'engagement moderne et de qualité ?

A vous de jouer !!!!

PREMIERE PARTIE :

LE JEUNE EN DEHORS DU SERVICE CIVIQUE



Fiche 1 : Identité

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance : **Sexe :**

Nationalité :

Téléphone fixe :

Téléphone Mobile :

Mail :

Ma situation actuelle :

.....

.....

.....

Autres informations (loisirs préférés...) :

.....

.....

Fiche 2 : Qui je suis

Date : / /

En une phrase : une phrase qui me ressemble :

Portion de vie : exemples de quelques évènements qui ont marqué ma vie (expériences fondatrices) :

Evènements personnels:

Evènements collectifs :

Ma personnalité :

Ce qui me fait vibrer (mes valeurs, mes passions) :

Mes qualités :

Ce que je n'aime pas chez les autres :

Mes centres d'intérêt :

Mes rêves :

Cinq expériences personnelles que j'aimerais vivre :

Cinq expériences professionnelles que j'aimerais vivre :

La manière de vivre qui me correspond (avoir du temps pour..., le travail-passion que j'aimerais exercer..., avoir une qualité de vie pour moi c'est)

Ma société idéale :

Pour moi, la société idéale c'est celle où :

Elle devrait fonctionner de la manière suivante :

Engagement personnel et citoyen : Ce que j'ai envie de faire pour arriver à concrétiser mes rêves :

- dans ma vie personnelle :

- dans la société :

Mes propositions :

- Ce que je suis prêt à changer dans ma vie :

- Un texte de loi que je déposerais à l'assemblée :

- Des réformes que j'aimerais voir se réaliser : (quelque soit le domaine : vie scolaire, vie associative, droits des personnes, emploi.....)

Fiche 3 : Etudes et Formations

Date :/...../.....

Inscrire toutes les études que vous avez faites et formations auxquelles vous avez participé ainsi que les résultats (diplômes obtenus, dernière classe suivie...) et vos commentaires (causes d'arrêt, activités entre deux cycles de formation...). Ne pas oublier les qualifications complémentaires ou annexes à la formation initiale (BAFA, secourisme, brevets sportifs...).

Période	Intitulé de la formation	Organisme	Diplôme visé	Résultats obtenus	Commentaires

Fiche 4 : Expériences professionnalisantes et professionnelles

Date :/...../.....

Inscrire toutes les expériences "professionnalisantes" (stages...) et professionnelles (expériences salariées : jobs, travail...) que vous avez eu.

Période	Employeur	Type de contrat	Poste et missions exercées	Bilan de l'expérience (Découverte sur soi, sur les autres, sur le monde du travail. Compétences développées...)

Fiche 5 : Expériences civiques et citoyennes

Date :/...../.....

Domaine (social, culturel, sport, citoyenneté, périscolaire ...)	Type d'engagement		Ce que je retire de cette expérience (Intérêt personnel, intérêt général de l'action, découverte du mode associatif, connaissance des publics, compétences développées...)	Période (nombre de mois, du ... au ...)	Organisme (Nom, Activités, coordonnées, contact)
	Ce que je j'ai fait (descriptif des tâches, des actions)	Rôle, fonctions, responsabilités (exemples : animateur, accompagnateur de personnes, gestion de budget...)			

DEUXIEME PARTIE :

**LE JEUNE ET L'EXPERIENCE DE SERVICE
CIVIQUE**

Fiche 6 : La mission de Service Civique

Date :/...../.....

La mission (intitulé de la mission inscrit dans le contrat) :

Période de réalisation de la mission :

Organisme (nom, activités, coordonnées) :

Tuteur (Nom, prénom, fonction, contact) :

Rôle du jeune (animateur de..., accompagnateur de....)	Conditions de déroulement (horaires, lieu, lien avec bénévoles et salariés...) Descriptif des tâches et responsabilités confiées. Compétences nécessaires (savoir-faire, savoir-être, savoir)	A quoi ça sert ? (Utilité de la mission pour le public, pour la structure, pour le jeune en service Civique)	Modalités d'enrichissement de la mission par le jeune (part d'initiatives, espace d'expérimentation accordée au jeune...)	Réalisations (événement organisé, supports produits....)

Fiche 7 : Moi et le Service Civique

Date :/...../.....

Comment j'ai connu le Service Civique :

Pourquoi j'ai choisi de faire un Service Civique (motivations) :

Envies, projets après le Service Civique :

- Moi 6 mois après le Service Civique :

- Moi un après le Service Civique :

- Moi 3 ans après le Service Civique :

Mes objectifs pendant le Service Civique (attentes) :

* Objectifs personnels :

* Objectifs de formation :

* Objectifs / mon projet d'avenir :

* Ce que j'attends du Service Civique (meilleure définition de mon projet professionnel, augmentation de mes compétences, amélioration de ma situation personnelle : logement, santé, besoin d'une formation qualifiante complémentaire à ma formation initiale...), autre.

Ce que je peux apporter à la mission de Service Civique (mes points forts : dynamisme, nouveau regard sur les pratiques, nouvelle approche des publics, nouvelles compétences...) :

Actions à mener en parallèle au Service Civique pour atteindre mes objectifs :

- Autres activités et actions possibles (études, activités bénévoles, recherche d'emploi, travail) :

- Moyens à mettre en œuvre (informations à réunir, personnes et organismes ressources à contacter, dossiers à constituer...) :

Ce que le Service Civique va m'apprendre, devrait m'apprendre, m'a appris :

* sur moi (3 points à travailler pendant mon engagement en service civique) :

* sur les autres :

* sur le monde du travail :

* sur la société :

* sur l'engagement citoyen (connaissance des associations, des diverses formes d'engagement, envie de s'engager....) :

Fiche 8 : Formation(s) en cours de mission SC

Date : / /

I. Formations civiques et citoyennes obligatoires en Service Civique :

1. Formation pratique (PSC 1) :

- Date, organisme :
- Commentaires (sur les contenus, l'organisation...) :

2. Formation théorique :

- Rappels :
 - * Durée : 2 jours obligatoires
 - * Contenus : 3 grands thèmes : les valeurs de la République, le fonctionnement de la société – la vie en société, les grandes questions de société - questions internationales.
- Modalités :
 - Regroupement de plusieurs jeunes
 - Formation interne dispensée par l'organisme d'accueil
 - Autre (préciser) :
- Commentaires :
 - * Appréciation générale : intérêt de la formation, qualité des intervenants, conditions d'accueil... :

* Ce que j'ai découvert grâce à cette formation (savoirs en lien avec les trois thèmes nationaux indiqués ci-dessus, nouvelles connaissances sur les grandes causes d'intérêt général, sur la place et le rôle du citoyen, sur l'utilité des associations, sur la manière de s'engager...) :

* Ce que j'ai aimé :

* Ce qui devrait être amélioré :

II. Autres formations rendues accessibles par l'organisme d'accueil :

Cadre :

- Programme de formation continue
- Autre (préciser) :

Commentaires :

* Appréciation générale : intérêt de la formation, qualité des intervenants, conditions d'accueil... :

* Ce que j'ai découvert grâce à cette formation :

* Ce que j'ai aimé :

* Ce qui devrait être amélioré :

III. Demandes de formations complémentaires :

Type de formation : formation théorique, formation pratique :

Cadre : au sein de l'organisme d'accueil...

Formations envisagées :

Bilan : formations réalisées, non réalisées ...

Fiche 9 : Engagement

Date : / /

Pour moi, s'engager c'est :

Ce que je sais de l'engagement citoyen dans tel ou tel domaine (solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence) :

Les organismes concernés (associations, pouvoirs publics, entreprises, fondations...) :

* leurs missions :

* leur histoire :

* leurs activités :

* ce qu'y font les salariés, les bénévoles, les volontaires :

* les raisons pour lesquelles je pourrais ou pas m'investir dans ce type d'action :

Ce que j'ai découvert sur l'engagement pendant mon Service Civique : expériences d'engagement que je ne connaissais pas, nouvelles manières de se rendre utile (bénévolat...), fonctionnement et utilité des associations, rôle des pouvoirs publics... :

Ce que j'ai expérimenté directement pendant le Service Civique (les situations dans ma mission mais aussi les situations autres que ma mission dans lesquelles j'ai pu m'engager directement pendant cette période.....) :

Comment je vois mon engagement dans les mois à venir, dans les années à venir (domaine, manière d'intervenir, ce dont j'ai besoin pour cela...) :

Remarques :

Fiche 10 : Récapitulatif du parcours de Service Civique

Date :/...../.....

Les grandes étapes de la mission (inscrire tous les évènements qui ont enrichi ou fait évoluer la mission)		
Date	Evènement (évènements dans la vie de l'organisme, événements dans la vie personnelle du jeune, formations proposées, modification de la mission ou des conditions d'accueil...)	Conséquences, commentaires

Fiche 11 : Observation des situations rencontrées

Date : / /

I. Analyse de mon intervention

Qu'est-ce que j'ai fait ? / A quels problèmes ai-je été confronté ? / Qu'est-ce que j'ai appris (sur le métier de..., sur l'histoire de la structure, sur la manière de s'engager...) Qu'est-ce qui m'a manqué ? / Qu'est-ce qui est important dans mon intervention (ce qu'il faut savoir, savoir-faire ou ne pas faire, dire ou ne pas dire...? Que disent les personnes avec qui je suis en contact....) ?...

II. Découvertes

Qu'est-ce que j'ai découvert (sur moi, sur les autres, sur le public....) ? / Quelles rencontres importantes, surprenantes ai-je faites ? / Qu'est-ce que j'ai acquis (maintenant je sais..., les problèmes que j'ai réussi à résoudre) ? Quels lieux et personnes ressources j'ai repéré comme utiles ? Pourquoi ?.....

III. Conclusions

Qu'est-ce qui m'a le plus marqué (en positif, en négatif) ? Ce qui me semble important : quelles conclusions je retire de cette expérience ?

Quelles idées j'ai eu pour la suite de mes projets (projets d'engagement, projet d'insertion sociale et professionnelle...) ? Ce que je veux. Quel est mon prochain défi ?

Fiche 12 : Analyse d'une situation

Date : / /

Descriptif de la situation : quels sont les faits, les opinions des divers acteurs, quelles sont les conséquences possibles ?...

Avis et positionnement du jeune :

Éléments de compréhension : Qu'est-ce qui est en jeu ? Qu'est-ce qui permet d'expliquer ce qui arrive ? Quels sont les outils (faits historiques, concepts, non-dits...) qui permettent d'avoir une vision plus large de l'évènement ?

Simulation d'une situation : soit sous forme d'entretien soit à plusieurs, sous forme de jeu de rôle, proposer au jeune de se mettre dans la peau des acteurs et de trouver de nouvelles solutions. Qu'est-ce qui émerge ?

Recherche de solution : Quelles adaptations ou changements peuvent être faits ? Qui pourrait apporter une contribution pour faire évoluer la situation ?

Stratégie : Qu'est-ce qui pourrait être fait concrètement pour faire évoluer la situation, par qui (équipe d'encadrement, jeune....) ?

Fiche 13 : Entretien (trame d'entretien)

Date : / /

Pour mémoire :

Sujets d'échanges et de discussion : attentes et propositions du jeune, gestion des tâches confiées, dynamique de fonctionnement, intégration du jeune dans la structure, formations (formations civiques et citoyennes, autres formations), conditions de tutorat, projet d'avenir du jeune, évaluation des compétences, acquis en matière de découverte de l'engagement, autres.

Eléments et grille d'analyse :

- Evaluer les objectifs atteints /objectifs visés,
- Recenser les points positifs, points négatifs, les points à améliorer,
- Distinguer Faits – Idées (analyse du contexte, des postures des divers acteurs...) – Actions (décisions partagées),
- Elaborer ensemble de nouvelles pistes...

Cadre de l'entretien	Sujets abordés	Analyse	Suites envisagées		Remarques	
			pour le tuteur	pour le jeune	du tuteur	du jeune
<u>Type d'entretien</u> (entretien mensuel régulier...) :						
<u>Conditions de déroulement de l'entretien</u> (personnes présentes, documents utilisés...) :						

TROISIEME PARTIE :

**MISE EN PROJET DE L'APRES SERVICE
CIVIQUE**

Fiche 14 : Démarche

Date : / /

Organisme :

Rôle de l'organisme :

Contact (nom, prénom, fonction, téléphone, mail) :

Recherches préalables (recherche d'information au CRIJ, sur des sites internet...) :

Objectif de la démarche (obtenir des informations sur telle formation, sur tel métier...) :

Date :

Modalité (téléphone, rendez-vous...) :

Informations obtenues :

Bilan de la démarche :

- Positif :

- Négatif :

- Conclusion :

Rebondir :

Analyse (échange avec tuteurs) :

Aller plus loin (relance, autre piste à explorer...) :

Fiche 15 : Réseau

Date : / /

STRUCTURE	CONTACT
Nom de l'organisme :	Nom, prénom :
Statut :	
Adresse :	Service :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :
Mission :	Fonctions :
Informations diverse (histoire, agréments, partenariat...):	Informations diverses :
Comment j'ai connu cette structure ressource, cette personne ressource :	
Informations et documents (à réunir, à conserver) :	
Lien avec mon projet : ce que la structure peut m'apporter, éventuellement ce que je peux lui apporter...	
Suites possibles (à relancer pour..., si ..., quand...) :	

Fiche 16 : Métier

Date : / /

Rêve(s) et réalité :

Les activités et métiers que j'aime :

Les activités et métiers que j'aimerais faire dans quelques années :

Les activités et métiers que je peux faire aujourd'hui :

Les activités et métiers que je pense pouvoir faire si je m'en donne les moyens :

Activité ou métier envisagé :

Nom :

Code ROME_(voir fiches Métier Pôle Emploi) :

Secteur d'activité :

Tâches et responsabilités :

Compétences nécessaires : savoirs, diplômes, savoir-faire, savoir être (qualités essentielles attendues) :

Conditions d'accès (concours, demandes spontanées, mobilité géographique....) :

Ce que je sais du secteur :

** Contexte enjeux et priorités actuelles :*

* Les contraintes liées à l'exercice du métier (horaires, pénibilité, disponibilité...) :

* Les avantages liés au métier (souplesse des horaires...) :

* Possibilités d'évolution (rémunération, promotion, accès à d'autres fonctions, d'autres métiers...) :

* Ce que j'aime dans ce métier, ce que je peux apporter :

Mes atouts :

Mes manques :

Démarches à effectuer, réseau à mobiliser :

Fiche 17 : Compétences / Suivi

Date : / /

1. Analyse des situations

Situation	Ce que je fais (on me demande de) - Compétences directes : tâches demandées - Compétences associées : initiatives et propositions que je prends...	Ce que je sais faire seul (je maîtrise)	Ce que j'apprends à faire (j'apprends à)	Ce que j'ai envie de savoir, de faire et d'apprendre à faire pendant ma mission (je peux améliorer)

2. Première synthèse

Situation	Savoirs (Ce que j'ai appris) (1 compétence développée dans plusieurs situations)	Savoir faire (Ce que j'ai expérimenté, développé) (1 compétence développée dans plusieurs situations)	Savoir être (Les qualités que je mets en œuvre) (1 compétence développée dans plusieurs situations)	Niveau de compétences : - accompagné (en cours d'acquisition) - autonomie - maîtrise (de A à Z) - retransmission (expertise)

3. Grille d'évaluation intermédiaire (Grille proposée par la DDCS de la Moselle)

Compétence / Compétence associée (sous compétence)	Degré d'acquisition			Observations
	Non Acquis	En Voie d'Acquisition	Acquis	
I. APPRENDRE A S'ADAPTER				
Être sensible à l'intérêt général				
Se respecter et respecter autrui				
Se repérer dans son espace et utiliser les ressources mises à disposition				
Être sensibilisé aux principes fondamentaux des institutions				
Connaître, comprendre et respecter les règles et / ou règlements				
II. FAIRE PREUVE D'INITIATIVE ET D'ENTREPRISE				
Savoir formuler des choix				
Savoir prendre du recul face à une situation				
Faire preuve d'esprit critique				
Être force de proposition				
III. APPRENDRE A TRANSMETTRE				
Savoir exploiter les connaissances acquises dans son dialogue / attitude				
Savoir utiliser efficacement l'outil numérique				
Savoir communiquer (oral/écrit)				
Savoir adapter les outils, être innovant				
IV. SAVOIR COLLABORER				
Distinguer la sphère publique de la sphère privée				
Connaître comprendre et respecter les principes de civilité				
Aider les autres				
Savoir défendre une opinion, une prise de position en argumentant				
V. SAVOIR EVALUER ET VALORISER LES COMPETENCES / CONNAISSANCES MISES EN ŒUVRE				
Avoir conscience de ses compétences				
Savoir réutiliser les compétences acquises dans un autre cadre et/ou pendant la mission				

4. Bilan, valorisation

Compétence	Niveau de compétence en début de mission	Niveau de compétence en cours de mission (A la date du :)	Niveau de compétence à la fin de la mission	Lien avec mon projet d'avenir, manière de le mettre en avant (Compétence à valoriser en priorité pour tel ou tel projet ...)

4. Appréciation globale

Personnalité du jeune (aptitudes, dynamisme...)	Implication dans la mission	Positionnement dans l'équipe	Ce que le Service Civique a permis de développer	Autre : préciser

Fiche 18 : Compétences / Positionnement

Date : / /

Compétence clé : <u>Est capable de...</u> Exemples : animer un atelier, travailler en équipe, conduire un projet...	Degré d'acquisition				
	<u>Non Acquis</u>	<u>Est capable de...dans telle situation....</u>			
		<u>Avec de l'aide</u> (pas autonome)	<u>En autonomie</u> (Sait faire mais ne maîtrise pas nécessairement tous les aspects. Exemple : informatique)	<u>Maîtrise</u> (Sait faire de A à Z)	<u>Expertise</u> (Est capable de retransmettre)
Compétence appliquée (ou associée) 1	Préciser :	Préciser :	Préciser :	Préciser :	Préciser :
Compétence appliquée (ou associée) 2	Préciser :	Préciser :	Préciser :	Préciser :	Préciser :

Fiche 19 : Mon projet/ mes projets d'avenir

Date : / /

Mes priorités, ma stratégie :

- Mes priorités pour "réussir" ma vie : ce que je veux avant tout réaliser (ce qui est pour moi incontournable en matière de qualité de vie), l'équilibre entre vie personnelle, vie citoyenne, vie professionnelle qui me correspond.

- Ce qui me manque pour réaliser mes idéaux :

- Ce que je suis prêt à faire pour atteindre mes objectifs (être mobile, acquérir des nouvelles compétences, trouver un statut intermédiaire....) :

Mes projets personnels (logement, mobilité, couple...) :

Mes projets d'engagement citoyen (domaine, type de responsabilités, disponibilités, compétences acquises, à développer....) :

Mes projets Formation et Emploi :

1. Affinités personnelles :

- par domaine (intérêt particulier pour tel ou tel secteur : social, communication...) :

- par posture professionnelle (j'aime accompagner, organiser, produire....) :

2. Compétences demandées (diplômes, expériences, savoir faire, savoir être) pour tel ou tel métier (plusieurs possibles, compléter l'information avec les fiches métiers (voir fiche), les informations collectées...):

Métier 1 :

- Savoirs (diplômes...):

- Savoir faire :

- Savoir être :

Métier 2 :

- Savoirs (diplômes...):

- Savoir faire :

- Savoir être :

Métier 3 :

- Savoirs (diplômes...)

- Savoir faire :

- Savoir être

3. Connaissance du secteur :

- Connaissance du métier (intérêt et contraintes...):

- En savoir plus :

* rencontrer des professionnels :

* se renseigner : réseau à mobiliser, fiches métiers... :

- Postuler :

* Connaître les modalités de recrutement (règles en vigueur...):

* Calendrier d'inscription :

Démarche de prospection :

- Accès à une formation (laquelle, conditions inscriptions, coûts, durée, validation...):

- Projet à court et moyen terme : trouver un statut en parallèle aux démarches en cours (emploi d'attente ...)

- Accès à l'emploi : recherche en amont (découverte des métiers, création d'un réseau de professionnels et de personnes ressources...), modalités de prospection (Pôle Emploi, sites internet, réseaux sociaux...), démarches (candidatures spontanées, entretiens...)

Besoins d'accompagnement :

* Ce que j'ai besoin de savoir :

* Ce que j'attends des personnes qui peuvent m'aider (tuteur, organismes d'information...):

- Les étapes à franchir dans les 8 prochains mois :

Fiche 20 : Outils Recherche d'emploi

Date : / /

Lettre de motivation :

- Eléments à inclure :

- Aides à la rédaction (qui j'ai sollicité, de quoi j'ai besoin) :

Curriculum vitae (faire diverses versions du CV, chacun doit être adapté à un métier ou un emploi spécifique) :

- Aides à la rédaction (qui j'ai sollicité, de quoi j'ai besoin) :

- CV 1 : emploi 1 :

Eléments à inclure :

- CV 2 : emploi 2 :

Eléments à inclure :

- CV 3 : emploi 3 :

Eléments à inclure :

Prospection :

* Calendrier de prospection :

* Inscription Pôle Emploi (date, résultats obtenus, suites à donner) :

* Inscriptions sites Internet (date, résultats obtenus, suites à donner) :

* Réseau de personnes ressources sollicitées (date, résultats obtenus, suites à donner) :

* Candidatures spontanées (date, résultats obtenus, suites à donner) :

* Inscription à des concours (date, résultats obtenus, suites à donner) :

* Demandes d'entretien (date, résultats obtenus, suites à donner) :

Besoin d'accompagnement (qui je dois solliciter sur quoi, quels résultats attendus) :

Remarques :

Fiche 21 : Adresses et contacts

Dans cette liste ne sont répertoriées que les têtes de réseau régionales ou départementales, vous pouvez vous adresser à elles pour obtenir soit directement un renseignement, soit les coordonnées d'une structure locale.

1. STRUCTURES ET SITES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) 13 Cours Jourdan. 87000 LIMOGES. Tél : 05 55 10 08 00. <http://www.crijlimousin.org>. Informations sur les formations, le logement, les aides aux projets, la vie quotidienne, le Service Civique... Sur <http://www.netvibes.com/informationjeunesselimousin#Bienvenue> : accès à de nombreuses rubriques : recherche emploi, offres de jobs, chroniques radio sur la recherche d'emploi...

PRISME : 13 Cours Jourdan 87000 LIMOGES. Tél : 05 55 10 00 38. Centre Régional de Ressources Emploi et Formation : espace documentation, offres de formation, information VAE... www.prisme-limousin.fr

UNIVERSITE DE LIMOGES : Carrefour des Etudiants. 28 rue du pont Saint Martial. 87000 LIMOGES. Tél : 05 55 51 14 90 70. <http://www.carrefourdesetudiants.unilim.fr> Informations sur l'orientation, l'engagement le premier emploi....

PÔLE EMPLOI :

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/mon-projet-ma-recherche>: informations sur les compétences, l'orientation...

<http://www.pole-emploi.fr/candidat/les-metiers-et-moi> : accès aux fiches métier

REGION LIMOUSIN : 27 boulevard de la Corderie CS 3116 87031 Limoges Cedex- France <http://www.belim.fr> Informations sur l'avenir professionnel, les formations, l'engagement...

2. STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

MISSIONS LOCALES : Association Régionale des Missions Locales du Limousin 53-55, avenue des Coutures 87000 Limoges Tél : 05.55.35.46.20 <http://www.missions-locales-limousin.fr> Informations vie quotidienne, formations, emploi...

FEDERATION DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DE LA CORREZE (FAL 19) : Impasse Saint Avid. 19000 TULLE. Tél : 05 55 26 74 27. <http://www.fal19.fr> Informations sur le Service Civique, la vie associative...

COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF (CROS) : Maison des Sports 142 avenue Labussière. 87000 LIMOGES. Tél : 05 878 21 31 30. <http://www.croslimousin.fr> . Information sur le mouvement sportif, les formations dans le domaine sportif...

3. VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience)

Primoinformation , tout secteur :

PRISME : pour obtenir les dates et lieux des réunions d'information et rencontrer un conseiller dans un point Relais Conseil en VAE allez sur le site www.prisme-limousin.fr ou prenez contact par téléphone au 0820 20 63 23.

Secteur sanitaire et social, jeunesse et sports :

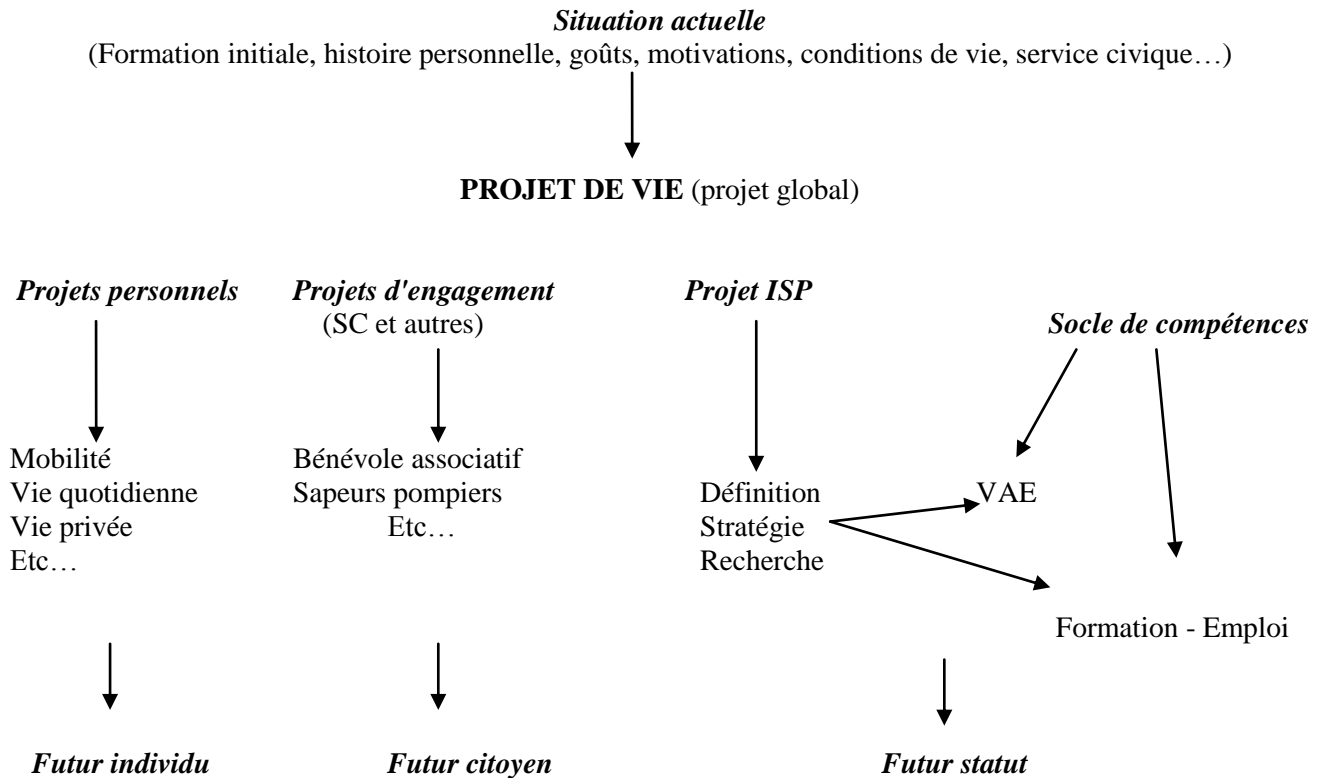
DIRECTION REGIONALE JEUNESSE, SPORTS ET COHESION SOCIALE (DRJSCS) du Limousin. Secteur Formation – Diplômes-Emploi. 11 rue Donzelot. 87 000 LIMOGES. Tél : 05 55 45 24 50. www.drjscs.gouv.fr

QUATRIEME PARTIE :
ACCOMPAGNER LE JEUNE

Fiche 22 : Accompagner le projet d'avenir

1. Les diverses dimensions du projet de vie

Le projet de vie d'un jeune en Service Civique est composé de divers éléments : projets personnels, projets d'engagement, projet d'insertion sociale et professionnelle... Identifier les diverses dimensions du projet de vie et accompagner le jeune dans sa réflexion sur ces éléments est un élément important d'aide à la construction de soi et à la projection dans l'avenir.



Le rôle du tuteur n'est pas le même selon le type de projet.

2. Projet global

Le projet de vie est un projet global. A ce niveau le rôle du tuteur consiste à :

- identifier l'orientation globale que le jeune souhaite donner à sa vie. Cela est utile en particulier pour définir le projet d'insertion sociale et professionnelle.
- aider si nécessaire, et si le jeune l'accepte, à préciser son projet de vie, à mesurer l'impact des choix envisagés et à envisager éventuellement, d'autres pistes possibles.

Bien évidemment, l'intervention du tuteur ne doit pas être intrusive. Il s'agit essentiellement de :

- mettre en évidence divers scénarii et leurs conséquences possibles,
- d'aider le jeune à prendre conscience des facteurs en jeu (diversité et ampleur des propositions, limites réelles / limites auto-imposées...)
- de réfléchir à de nouvelles perspectives.

Pour cette phase du travail d'accompagnement il est possible de s'appuyer sur les fiches suivantes :

- Fiche 2 : Qui je suis
- Fiche 19 : Mon projet / mes projets d'avenir (Voir aussi page 16 la présentation de cette fiche)

Pour créer une démarche plus dynamique et plus productive, il est important de privilégier au maximum les situations de groupe (regroupements de jeunes en service civique complété éventuellement de jeunes hors dispositif).

Les contenus de ces temps de réflexion peuvent s'appuyer sur les divers thèmes abordés dans les fiches contenues dans ce livret (Présentation de soi, de ses rêves, de sa société idéale, de ses priorités de vie...). Chacun de ses thèmes doit être le prétexte à des jeux de simulation, à des temps d'échange et de débats suivis quand cela est possible, souhaitable, de temps de réflexion en binôme jeune – tuteur.

Il s'agit avant tout de favoriser l'expression de chaque jeune et sa capacité à échanger de façon constructive, de prendre du recul, d'envisager de nouveaux angles d'attaque....

De manière plus générale, au-delà de ces temps privilégiés de réflexion ciblée, il est bon de favoriser au maximum toutes les situations (réunions, événement au sein de la structure...) où le jeune :

- découvre les expériences et les réflexions sur la vie faites par d'autres (adultes, jeunes...)
- peut s'exprimer, en particulier sur ses expériences,
- présente sa vision de l'action de la structure,
- formule des projets nouveaux....

Il peut être utile de s'appuyer sur des outils techniques et pédagogiques connus :

- récits de vie, autobiographie raisonnée,
- jeux de présentation, de simulation....

Documentation : plusieurs ouvrages existent sur ces sujets (Exemple : "Le parcours et le projet" de Françoise Bernard et Renée Simonet. Les Editions d'organisation. Août 1997). Des associations d'éducation populaire, spécialisées sur ces thématiques peuvent intervenir de manière très utile.

Suivre une formation à l'accompagnement peut être très utile (accompagnement de projets, formation au tutorat...).

3. Projets personnels

L'accompagnement du jeune en Service Civique n'a pas pour objet principal de s'intéresser aux projets personnels du jeune mais cette dimension est souvent un facteur qui s'impose de lui-même. Il est donc utile de le prendre en compte dans une perspective d'accompagnement global.

La dimension personnelle peut apparaître dans diverses situations au cours du Service Civique :

- conditions de vie : problèmes de santé, de logement, difficultés de mobilité...
- vie privée : histoire personnelle, familiale, sentimentale...
- projets personnels particuliers : souhait du jeune de se consacrer à une passion...

L'intervention du tuteur à ce niveau consiste à :

- Observer comment le jeune se positionne et identifier s'il a besoin d'une aide directe ou pas,
- Adopter une attitude d'écoute et contribuer si nécessaire à l'enrichissement de la réflexion (importance du regard bienveillant de l'adulte considéré comme personne-ressource),
- Orienter le jeune vers des personnes et structures ressources compétentes dans un domaine particulier (logement, santé...)

Le rôle du tuteur en la matière est donc aussi bien technique que pédagogique et éducatif.

Pour cette phase du travail d'accompagnement il est possible de s'appuyer sur les fiches suivantes :

- Fiche 19 : Mon projet / mes projets d'avenir
- Fiche 21 : Adresses et contacts

Documentation : plusieurs ouvrages existent sur l'écoute, la conduite d'entretien, les caractéristiques de la jeunesse d'aujourd'hui, les problèmes dits de jeunesse : drogue.....

4. Projets d'engagement

Complexité et richesse de la fonction de tuteur en matière d'aide à l'engagement des jeunes

La tâche de tuteur n'est pas aussi complexe qu'il y paraît au premier abord, il est surtout important d'accorder la place qui revient aux fonctions naturelles de tout tuteur : accompagner et tutorer c'est écouter, partager, permettre de découvrir, se fixer ensemble des objectifs (ici citoyens), définir une démarche, déléguer, superviser, recentrer, négocier...

Les difficultés principales auxquelles le tuteur a à faire face sont : le peu de temps, le peu de reconnaissance, le peu de pratique de cette posture exigeante, la quasi inexistence de formation. Ces difficultés peuvent en partie être compensées par : l'expérience professionnelle, la maturité personnelle (compétences d'adulte), la bonne volonté de l'équipe d'encadrement consciente des enjeux citoyens du Service Civique. L'inexistence ou la faiblesse d'une telle prise de conscience et d'investissement réel de l'équipe nécessite un travail important de sensibilisation et de formation, faute de quoi le projet citoyen proposé au jeune risque d'être assez pauvre). Renforcer le projet citoyen de la structure pour le jeune est donc fondamental pour que le dispositif de Service Civique acquière ses lettres de noblesse.

Il y a beaucoup à faire, beaucoup à inventer pour enrichir la dimension citoyenne du Service Civique. Dans cette perspective on pourrait imaginer, par exemple, que les acteurs de terrain se coordonnent pour organiser des parcours de découverte de l'engagement (rencontres avec divers associations engagées dans diverses causes....), pour mettre en place des ateliers citoyens pour les jeunes du département ou de la région...

Hormis ces difficultés qui peuvent trouver des débuts de solution plus ou moins informelle, la difficulté principale à mettre en œuvre ce type de tutorat réside surtout dans la difficulté des tuteurs à appréhender la sphère de l'engagement citoyen des jeunes dans toute sa richesse, sa diversité et donc sa complexité. Pour éviter ce piège, les tuteurs de jeunes en Service Civique ont plusieurs atouts :

- la présence sur le territoire d'un tissu associatif qui reflète la diversité des formes d'engagement,
- l'existence de personnes et structures ressources en termes de citoyenneté (fédérations de jeunesse et d'éducation populaire, plateformes de l'engagement...),
- la possibilité offerte par le dispositif d'inventer des expérimentations et des réponses nouvelles.

4.1 Vous avez-dit engagement des jeunes ?

La citoyenneté et l'engagement ne sont pas la première motivation des jeunes qui font un Service Civique. La recherche d'un emploi et d'un statut (même précaire) viennent en premier. Par contre :

- le Service Civique est, pour de nombreux jeunes, une opportunité de découvrir qu'eux aussi peuvent se rendre utiles et faire directement quelque chose pour améliorer la société,
- le Service Civique est aussi une clé importante pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Les compétences développées par une activité au service de l'intérêt général (esprit d'initiative, investissement au profit d'une cause ...) sont en effet un facteur qui compte dans un CV.

Une des particularités du Service Civique est d'essayer de concilier (ce n'est pas toujours réellement le cas, hélas !) dans un même dispositif engagement citoyen et insertion sociale et professionnelle, encore faut-il que l'un n'empêche pas ou ne masque pas l'autre.

Par ailleurs, on ne peut parler de soutien à l'engagement des jeunes par le Service Civique sans tenir compte de la dynamique globale du développement de l'engagement dans la société et donc des autres formes d'engagement, de l'évolution du bénévolat et du militantisme, des politiques publiques qui existent dans ce domaine.

(Pour plus d'éléments de réflexion sur le sujet de l'engagement des jeunes et les conséquences des évolutions de société sur la pédagogie de l'engagement voir en fin de texte : "Vous avez dit engagement des jeunes ?")

4.2 Des pistes de travail

Enrichir le projet citoyen et d'accueil du jeune :

L'objectif premier assigné au Service Civique est de former une génération de citoyens engagés. Proposer aux jeunes de se consacrer à une tâche d'intérêt général y contribue mais ce n'est pas suffisant. L'engagement ne se limite pas à la simple exécution de tâches, fussent-elles d'intérêt général ! Préparer des jeunes à devenir des citoyens actifs passe aussi par :

- la mobilisation des motivations, savoir-faire et savoir être des individus,
- la réflexion collective,
- l'éducation (importance des valeurs, qualité des méthodes),
- la formation (repères historiques, clés de compréhension...)
- la coconstruction de réponses adaptées au terrain,
- l'expérimentation directe,
- la possibilité d'évoluer dans son intervention et de faire des choix,
- etc...

L'exécution de tâches d'intérêt général limitée à une mission figée et la formation citoyenne théorique obligatoire de deux jours ne suffisent pas à remplir ces objectifs. C'est pourquoi, dans ce domaine le rôle du tuteur consiste à créer un environnement et des situations qui vont enrichir la vision du jeune, sa connaissance du monde de l'engagement, lui donner envie de s'investir sur le moyen ou le sur long terme pour une cause que le jeune aura choisi de lui-même.

Cette approche est exigeante en termes de temps et d'énergie (écoute, travail en collectif, droit à l'expérimentation et donc à l'erreur...), elle va bien au-delà du simple fait de confier des activités à un jeune, elle exige une implication de tous (jeune, tuteur, bénévoles, responsables de la structure) et peut remettre en question les habitudes mais c'est le prix à payer pour atteindre l'objectif premier du dispositif, former des citoyens engagés.

Pour améliorer le projet citoyen d'une mission de Service Civique, trois axes devraient être explorés :

- Enrichir la connaissance de ce qu'est l'engagement. Une mission de Service Civique ne devrait pas être conçue comme une simple exécution de tâches limitée à un poste mais comme une opportunité de formation d'un futur citoyen engagé. Ce qui implique en particulier la possibilité pour le jeune de :
 - * découvrir une multiplicité d'acteurs et formes d'engagement et donc de rencontrer d'autres acteurs de l'engagement, d'échanger, de débattre avec les personnes.
 - * d'acquérir des clés de compréhension des enjeux,
 - * d'expérimenter d'autres formes d'engagement dans d'autres structures sur un temps limité (un jour minimum par structure),
 - * etc...
- Reconnaître et accompagner le jeune en lui accordant un rôle de collaborateur actif et responsable. L'avenir se construit maintenant. La manière dont nous investissons le présent pose un cadre pour le futur. On ne crée pas un "citoyen actif et responsable" en instaurant une relation descendante et de type hiérarchique mais en créant un climat de confiance et un système de collaboration. Il est donc important de prévoir des modes de fonctionnement interactif (importance accordée à l'écoute, à la réflexion collective, à l'expérimentation par le jeune sans obligation de résultats...).
- Construire en amont des missions plus ouvertes et plus centrées sur les propositions, attentes et motivations des jeunes. Plus qu'une simple liste de tâches à effectuer au bénéfice de la structure, la mission de Service Civique devrait être axée sur le "service rendu" aux publics !...

La question principale à se poser est la suivante : qu'est-ce qu'on peut apporter au jeune pour lui donner envie et les moyens de s'engager après le Service Civique ?

Tout ce qui peut contribuer à enrichir la dimension citoyenne de l'expérience de Service Civique est bien venu. Nulle obligation, nulle limite en la matière. A vous d'imaginer ce qui semble le plus pertinent. Diverses pistes peuvent être envisagées. Au-delà de la découverte du projet citoyen de la structure (finalités, valeurs, modes d'intervention...) il est possible, pour enrichir la dimension citoyenne du Service Civique de :

- Diversifier les situations d'intervention directe du jeune auprès des publics, voire de diversifier les publics.
- Favoriser la découverte du fonctionnement de la société de diverses manières (rencontres d'acteurs, visites de sites internet, étude de documents...). Cette approche vise une meilleure connaissance des acteurs publics ou privés, du fonctionnement de l'Etat, des collectivités territoriales...
- Favoriser la découverte du fonctionnement de la vie associative :
 - ⊗ Appropriation de statuts, participation à des AG et CA avec explication en parallèle des codes, des enjeux,
 - ⊗ Rencontres de bénévoles, de professionnels,
 - ⊗ Découverte du rôle des associations dans la société : participation à des événements solidaires ou culturels ...
- Favoriser la découverte d'autres formes d'engagement citoyen. La découverte des valeurs et des pratiques d'autres organismes est un aspect important de la formation d'un citoyen éclairé (sensibilisation à la diversité et au respect des diverses formes d'engagement et donc du vivre ensemble). Cela peut se faire de diverses manières :
 - ⊗ Rencontres avec des acteurs engagés dans diverses causes (humanitaire, social, culturel, urgence...) : invitation
 - ⊗ Participation du jeune à des débats, des manifestations (projections de films, rencontres avec des personnes engagées), à des journées portes ouvertes, à des expositions...
 - ⊗ Travail en réseau : créer des "parcours de découverte de l'engagement" à partir d'un réseau local de structures qui accueillent des jeunes en Service Civique et de diverses associations...
- Compléter les acquis des formations citoyennes de deux jours par d'autres actions de sensibilisation et de formation afin de favoriser l'appropriation par le jeune des thèmes prévus dans le *référentiel des formations* (valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité...). Cela contribue à l'enrichissement du jeune et à l'approfondissement de ses connaissances sur des grands thèmes de société (lutte contre les discriminations, laïcité...). Bien sûr, la découverte de la citoyenneté et de ses enjeux ne doit pas se limiter à un exposé théorique de concepts et de savoirs mais doit s'effectuer de manière participative et interactive (mini-enquête, débats, entretiens, mises en situation, jeux de rôle...) en lien direct avec les acteurs de terrain. A cette fin, il est important d'utiliser au mieux les ressources locales, départementales associatives ou publiques : centres culturels, cafés citoyens...
- Utiliser les ressources sur l'engagement des autres acteurs (Carrefour des Etudiants, fédérations de jeunesse...) : prêt d'outils, mises à disposition d'informations sur les associations.....
- Accompagner le jeune citoyen dans la forme d'engagement qui lui correspond le mieux (bénévolat dans une association...).

Les associations et fédérations de jeunesse et d'éducation populaire présentes sur le territoire peuvent être mobilisées de diverses manières : accueil sur une journée pour découvrir d'autres formes d'engagement, participation à des temps de réflexion commune, à des formations de bénévoles...

Enfin, il est utile de faire le point aussi sur la question citoyenne et ses divers aspects lors des entretiens réguliers jeune-tuteur.

La question de l'engagement (découvertes, expériences réalisées pendant cette période, projets d'engagement après le service civique) devrait être un élément incontournable du bilan nominatif en fin de mission (voir aussi la présentation des fiches 17 et 18/ compétences citoyennes page 16).

Le "projet de soutien à l'engagement citoyen du jeune" par la structure devrait être un élément incontournable et complémentaire de la définition des tâches et de l'accompagnement du projet d'avenir. Ce projet d'accompagnement citoyen du jeune devrait être élaboré avec le jeune en fonction des ses expériences passées et de ses attentes.

Pour cette phase du travail d'accompagnement il est possible de s'appuyer sur les fiches suivantes :

- Fiche 5 : Expériences civiques et citoyennes
- Fiche 6 : La mission de Service Civique
- Fiche 7 : Moi et le service Civique
- Fiche 11 : Engagement
- Fiches 17 et 18 : Compétences / suivi, positionnement

Pistes d'éducation et de sensibilisation :

- Approcher autrement la pédagogie de l'engagement

Accompagner les jeunes dans l'accès à la citoyenneté est une tâche riche et complexe. Les transformations de la société font apparaître de nouvelles formes de participation citoyenne. Cette nouvelle citoyenneté (e-citoyenneté, démocratie d'engagement) utilise de nouveaux vecteurs (numériques en particulier, mais pas seulement), interpelle et redéfinit les évidences et les bornes de l'époque passée en matière de définition de la politique, de la citoyenneté, de l'identité des citoyens.

Dans ces conditions il est nécessaire, si on veut aider les jeunes à se construire une identité et des capacités citoyennes qui correspondent au présent, à repenser la pédagogie de l'engagement. Renouveler l'acte d'accompagnement vers la citoyenneté, à l'engagement passe :

- à la fois par la continuité (maintien des anciennes formes d'éducation et pratiques : sensibilisation au vote, participation aux instances de participation...)
- mais aussi par l'importance accordée aux nouvelles pratiques, aux nouveaux outils de communication, aux nouvelles pratiques émancipatrices et collaboratives. A nouvelle situation, nouveaux enjeux d'éducation citoyenne, nouvelles pratiques pédagogiques de l'engagement.

Quelques pistes à explorer, à développer lors des actions de sensibilisation à l'engagement :

- *E-citoyenneté* : donner les moyens aux jeunes de gérer leur identité et à en rester maître.
- *Démocratie d'engagement* : permettre aux jeunes de participer à transformer les rapports entre les pouvoirs publics et les citoyens, notamment via leur participation active et éclairée dans les réseaux sociaux. Nécessité que les actions de sensibilisation à l'engagement proposent des temps où les "futurs citoyens sont déjà des citoyens actifs". Cela peut aller de la participation à une action ponctuelle - récolte de dons pour une association caritative....- à l'action collective qui interpelle les politiques en passant par le montage de projets grandeur nature.
- *Expérimentation citoyenne* : pas d'accès à la citoyenneté, à l'engagement sans droit (devoir ?) d'expérimentation. Le Service Civique est un espace privilégié pour cette expérimentation mais il existe nombre d'autres espaces, nombre d'autres opportunités : associations qui agissent localement au bénéfice des populations, juniors associations, collectifs jeunes... Toute action de sensibilisation à l'engagement devrait inclure cette possibilité d'expérimentation concrète, grandeur nature. "Parler d'engagement est utopie, s'engager concrètement c'est réel". Lutter contre les démons de l'engagement (le sentiment d'impuissance, la résignation, le chacun pour soi) passe par l'action directe. La progression des capacités à expérimenter des jeunes n'est pas linéaire, cependant, on peut en identifier les diverses composantes d'une intégration progressive de la *conscience citoyenne* :

passivité ("être vécu par"), imitation, apprentissage, création individuelle et collective, autonomie.

- *Espaces éducatifs à la citoyenneté* : depuis quelques années on voit, se développer un nombre important d'actions de sensibilisation à l'engagement et à la citoyenneté : plateformes de l'engagement, semaines de l'engagement... A cette occasion les jeunes ont l'occasion de rencontrer des associations, de découvrir des dispositifs de participation (conseils de jeunes...), d'apprendre à monter des associations... Cela est utile mais pas suffisant si on veut que les jeunes deviennent acteurs et citoyens de la société moderne. Il est nécessaire et primordial d'enrichir ces moments en complétant les outils classiques d'information par :

- * *des temps d'échange, de débats et de production* (production de documents audiovisuels sur le vécu qui s'adressent à la population, de textes qui s'adressent aux politiques...).

- * *des temps de collaboration à des actions de participation citoyenne* (contribution à l'élaboration de propositions en lien avec les conseils de jeunes, lettre ouverte aux élus...).

- * *des actions immédiates et concrètes* où les jeunes découvrent qu'il est possible de devenir acteurs et d'agir rapidement et concrètement (action solidaire...).

- *etc...

- *Ateliers de l'engagement* :

De nombreuses activités peuvent être mises en place :

- ateliers de démocratie participative : débats...
- information sur les divers dispositifs d'engagement des jeunes (conseils de jeunes, aides aux projets de jeunes...),
- jeux de rôles,
- mise à disposition ou élaboration de guides de l'engagement,
- montage de projets réels ou fictifs,
- collaboration à des actions concrètes : caritative, exploration de sites collaboratifs...
- témoignages d'acteurs, de militants associatifs
- rencontres avec des associations de diverses origines,
- échange avec des porteurs de projets,
- rallye de l'engagement dans la ville ou sur internet...

5. Projet de mission de SC

Les missions de Service Civique sont trop souvent élaborées sans que le jeune soit impliqué. Cela s'explique en partie par le cadre imposé par la procédure d'agrément (obligation de définition en amont des tâches) mais cette approche a tendance à détourner la démarche de volontariat (implication volontaire, à l'initiative du jeune pour une cause qui le motive) vers une instrumentalisation du jeune (accomplir les tâches définies exclusivement par la structure).

Pour éviter cet excès et respecter l'esprit et la finalité du Service Civique il est nécessaire de prévoir des temps, des lieux, une méthode qui va permettre au jeune de :

- s'approprier la mission de manière dynamique. Pour cela il est important de laisser une large place à l'expression du jeune, de ses envies, de ses attentes.
- permettre au jeune de prendre des initiatives, de faire des propositions, de l'inciter à expérimenter de nouvelles formes d'action.
- se mettre d'accord sur le fait qu'il est possible de faire évoluer le contenu de la mission en fonction des centres d'intérêt du jeune.

Plusieurs éléments peuvent favoriser la mise en place d'une telle démarche :

→ Identifier aussi précisément que possible en quoi l'action du volontaire est effectivement différente, complémentaire de celle des bénévoles et des salariés. Le Service Civique ne doit pas être un substitut à l'emploi. Il ne s'agit donc pas de calquer l'activité du volontaire sur le fonctionnement d'un poste de salarié. Un volontaire doit pouvoir s'investir dans les actions qui l'intéressent, apporter un appui aux bénévoles et salariés tout en ayant la possibilité de proposer et de s'investir dans des actions nouvelles. Le Service Civique doit avant tout être une opportunité de développement de l'action de la structure dans de nouvelles directions. On le voit dans les missions où le jeune est une force de proposition réelle : de l'aveu des responsables des associations qui ont joué le jeu, l'intervention d'un jeune volontaire permet de poser un regard neuf sur l'action de la structure, de renouveler les modes d'intervention auprès des publics, d'envisager de nouvelles perspectives.

Prendre conscience du statut et du rôle spécifiques du jeune volontaire est important à la fois pour la réalisation des objectifs du dispositif et pour faire de celui-ci une opportunité de développement de l'un des facteurs principaux de renouvellement des bénévoles et cadres associatifs, le Volontariat.

→ Enrichir la phase de préparation à la mission. Prévoir un véritable parcours de découverte aussi ouvert et riche que possible. Trois axes principaux :

* Connaissance de l'environnement de l'action :

- Découverte de la structure : rencontres des bénévoles, des professionnels, organigramme, cadre juridique (agrèments...), histoire de l'organisme...
- Découverte des intervenants dans le champ concerné (partenaires, autres acteurs...) : rendez-vous, participation à des réunions...

* Connaissance des enjeux : connaissance des publics, des problématiques d'intervention...

* Montée en puissance de l'autonomie :

- Temps d'observation : observation des bénévoles et professionnels en intervention, débriefing...
- Diversification des situations d'intervention du jeune.
- Temps d'apprentissage : découvertes de certaines techniques (informatique, techniques d'animation...),
- Temps d'expérimentation : expérimentation sous supervision d'un responsable de l'organisme.

Chaque élément doit faire l'objet d'échanges réguliers entre le jeune et le tuteur.

→ Faire des entretiens réguliers jeune – tuteur est un moyen utile pour instaurer une relation approfondie d'échange et de construction de nouvelles pistes. Au-delà du bilan en matière d'exécution des tâches, l'entretien doit aussi être un moment où sont abordés :

- * les attentes et propositions du jeune,
- * les pistes à envisager pour que l'expérience de Service Civique permette réellement au jeune d'acquérir une vision plus vaste et plus précise des diverses manières de s'engager,
- * les adaptations à faire au sein de la structure pour adapter son fonctionnement (favoriser une démarche plus participative des volontaires et salariés...)
- * les acquis en matière de découverte de l'engagement,
- * et améliorer l'efficacité de la mission citoyenne afin de mieux répondre aux besoins des publics visés.

→ Travailler sur les compétences du jeune est aussi un moyen qui permet d'enrichir la mission de Service Civique. Cela est d'autant plus vrai si le jeune et le tuteur réfléchissent ensemble à la manière dont le Service Civique va permettre au jeune de développer de nouvelles compétences. Pour cela il est important de :

- * poser au départ de la mission les compétences déjà acquises,
- * définir quelles compétences le jeune souhaite acquérir,
- * vérifier quelles compétences lui sont nécessaires pour réaliser son projet d'avenir,
- * construire ensemble des situations et un parcours où le jeune pourra acquérir ces compétences.

Cela ne peut se faire que grâce à un suivi régulier de la question des compétences lors des entretiens.

Pour cette phase du travail d'accompagnement il est possible de s'appuyer sur les fiches suivantes :

- Fiche 6 : la mission de Service Civique
- Fiche 7 : Moi et le Service Civique

- Fiches 17 et 18 : Compétences / suivi, Compétences /positionnement
- Fiche 13 : Entretien

6. Projets d'Insertion Sociale et Professionnelle :

Rappel : en matière d'accompagnement du projet d'avenir du jeune, y compris de projet d'insertion sociale et professionnelle, le tuteur n'a pas une obligation de résultats mais une obligation de moyens.

L'accompagnement du projet d'insertion sociale et professionnelle comporte trois éléments principaux : le diagnostic et la validation des compétences, l'entrée éventuelle dans un processus de Validation des Acquis de l'Expérience, l'accompagnement à la recherche d'un nouveau statut (formation, emploi, autre).

a) Le diagnostic et la validation des compétences :

En fin de mission, l'organisme élabore avec le jeune un bilan d'activité (voir le document "Bilan nominatif du jeune" créé par l'agence nationale) qui identifie les savoir être et savoir-faire développés par le jeune pendant sa mission.

Il est possible de classer les compétences développées en service Civique en deux grandes catégories :

- Les compétences liées à la citoyenneté : savoirs (laïcité...), savoir-faire (mobiliser un réseau de partenaires...), savoir être (qualités relationnelles : volontarisme...)
- Les compétences liées à l'exécution des tâches : savoirs (...), savoir faire (informatique, travailler en équipe), savoir être (...)

Proposition de démarche :

- Utiliser la grille des compétences dès le début de la mission peut aider le jeune et le tuteur à identifier les compétences déjà acquises avant la mission, à lister celles à développer pendant la mission et à recenser en fin de la mission, celles développées lors de cette expérience.
- Aider le jeune à se positionner :
 - * Construire la grille avec le volontaire à partir d'une grille générique
 - * Apprendre à placer le curseur (Non Acquis, En cours...)
 - * Expliquer le processus de reconnaissance des compétences :
 1. Poser le cadre
 2. Autoévaluation (grille : objectifs, compétences attendues, autoévaluation des compétences mises en œuvre)
 3. Observer le jeune en situation
 4. Débriefing, mise en forme des compétences effectivement constatées.

Pour cette phase du travail d'accompagnement il est possible de s'appuyer sur les fiches suivantes :

- Fiches 17 et 18 (Compétences / suivi, positionnement) et page 15 : présentation de ces deux fiches.

b) VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Le tuteur peut être amené, en particulier pour les jeunes qui ont une expérience suffisamment importante, à expliquer le processus de validation des expériences et à orienter le jeune qui le souhaiterait vers les personnes et structures ressources (voir fiche 21: adresses et contacts).

En cours de mission, le jeune peut également être invité à participer à des séances de présentation de son expérience à d'autres jeunes, aux salariés et aux bénévoles. Cela lui permettra de renforcer sa capacité à s'exprimer et à valoriser son expérience. Maîtriser cela est bien évidemment fort utile pour préparer la rencontre avec des évaluateurs ou de futurs possibles employeurs.

Le tuteur doit pouvoir l'aider à préparer ces évènements et faire appel si nécessaire à des acteurs spécialisés (Missions Locales...).

c) Accompagner la recherche d'un nouveau statut

- Rôle du tuteur et modalités d'accompagnement :

- * Aider à la définition du projet d'avenir, si nécessaire en lien avec des organismes spécialisés (CRIJ, MILO, Carrefour des Etudiants...).
- * Accompagner le jeune dans la définition des démarches de prospection : mise en relation avec organismes spécialisés et personnes ressources : organismes de formation (adresses, contacts)...
- * Mobiliser le réseau de partenaires de l'organisme d'accueil (fédération, sponsors...) pour élargir le champ des possibles, pour mieux appréhender la réalité du secteur.
- * Éventuellement, mobilisation de moyens financiers pour l'inscription du jeune dans des formations.
- * Posture d'accompagnement : incitation à recherche, débriefing sur les contacts établis lors des rendez-vous de prospection....

Pour cette phase du travail d'accompagnement il est possible de s'appuyer sur les fiches suivantes :

- Fiche 14 : Démarche
- Fiche 15 : Réseau
- Fiche 16 : Métier
- Fiche 19 : Mon projet / mes projets d'avenir (Voir aussi page 16 la présentation de cette fiche)
- Fiche 20 : Outils recherche d'emploi
- Fiche 21 : Adresses et contacts

Accompagner le projet d'avenir

1. Point sur les projets

Type de projet		Les attentes du jeune	Les freins	Les objectifs et démarches définies par et avec le jeune	Les résultats obtenus
Projet global					
Projets personnels					
Projets d'engagements hors mission Service Civique					
Projet de mission SC					
Projets d'Insertion Sociale et Professionnelle	VAE Formation Recherche d'un statut intermédiaire Recherche d'emploi				

Accompagner le projet d'avenir

2. Mesures d'accompagnement mises en œuvre

Type de projet		Les possibles	Le réalisé	Bilan, perspectives
Projet global		<ul style="list-style-type: none"> - Sujets évoqués : priorités de vie, valeurs... - Modalités : entretiens individuels, temps d'échange en groupe, - Supports utilisés : récits de vie, jeux de simulation 		
Projets personnels		<ul style="list-style-type: none"> - Sujets évoqués : logement, vie personnelle... - Attentes du jeune - Moyens d'intervention disponibles : rencontre de spécialistes... 		
Projets d'engagements hors mission service Civique		<ul style="list-style-type: none"> - Découverte du fonctionnement de la société - Découverte de la vie associative - Découverte, expérimentation d'autres formes d'engagement - Utilisation des ressources locales sur l'engagement - Projet d'engagement après le Service Civique 		
Projet de mission SC		<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité volontaire / bénévole, salarié - Place accordée à l'expression, à la prise d'initiative, à l'expérimentation - Possibilité de faire évoluer la mission, aide à mise en place de nouveaux projets - Qualité de la phase de préparation à la mission - Intérêt des entretiens 		
Projets d'Insertion Sociale et Professionnelle	Identification des compétences. VAE. Formation. Recherche d'emploi	<u>Aide à la définition du Projet ISP :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Importance accordée à la préparation du projet ISP - Accompagnement et suivi des démarches - Mobilisation des réseaux de partenaires de la structure - Mobilisation des acteurs spécialisés dans l'accompagnement (Missions Locales, CRIJ...) 		
		<u>Compétences :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des compétences lors de l'accueil du jeune, en cours de mission, en fin de mission. - Participation du jeune à la définition, au choix, à la mise en forme des compétences. 		
		<u>VAE :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement vers des personnes et structures ressources 		
		<u>Recherche d'un nouveau statut :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur plusieurs scénarii : formation, emploi, situation intermédiaire... - Mise en forme des outils nécessaires (lettre de motivation, CV...) - Accompagnement et suivi des démarches 		

Fiche 23 : Construire un parcours interactif

Faire en sorte que l'accompagnement du jeune soit vécu sur un mode dynamique et interactif est un facteur important de mobilisation et de réussite tant pour le jeune, pour le tuteur que pour la mission.

Tutorer un jeune en Service Civique est une opération complexe. Accueillir un jeune en Service Civique et à plus forte raison être tuteur d'un jeune, c'est s'engager à mettre en place un processus d'accompagnement à multiples facettes.

1. Le statut du jeune et ses conséquences sur la relation jeune – tuteur :

Le Service Civique est une situation atypique. Ni en emploi, ni en stage, ni bénévole le jeune en volontariat agit de manière complémentaire aux personnes qui sont salariées ou bénévoles. Cela suppose un autre type de rapport structure - jeune.

Si le cadre général est fixé par les circulaires nationales et la manière dont la mission agréée est définie, en amont à l'accueil du jeune, l'organisme a beaucoup de latitude pour mettre en place cette mission et répondre aux divers attendus du dispositif. Réduire le Service Civique à la simple exécution des tâches serait passer à côté de la vocation du dispositif qui vise aussi l'autonomie du jeune, son engagement, son insertion sociale et professionnelle.

Pour être aussi efficace et pertinent que possible, il est important de se rappeler les principes suivants :

Souplesse dans la définition de la mission et possibilité de modification de celle-ci :

- Une mission de Service Civique ne doit pas être déclinée sous forme de fiche de poste à pourvoir (cela relève d'une logique d'emploi). L'offre de mission pose un cadre général mais le niveau d'exigence et les contenus doivent être adaptés au jeune et construits avec lui.
- Rappel : les missions de Service Civique doivent être accessibles à tout jeune quelque soit sa qualification. Certaines compétences spécifiques peuvent cependant être demandées : capacité à prendre la parole face à un groupe, connaissances en informatique...
- A contrario, il est également possible de construire une mission qui soit adaptée au profil d'un jeune qui recherche un Service Civique et qui ne trouve pas de mission qui lui correspond.
- La mission, peut, avec l'accord du jeune, être modifiée en cours de réalisation (en cas de modification importante, prévenir les services instructeurs : DDCSPP, DRJSCS).
- Le rôle du tuteur est capital en la matière. C'est le travail d'écoute, d'échange et d'accompagnement qui va permettre au tuteur de voir quelles adaptations sont nécessaires.

S'assurer de l'adéquation attentes de la structure / motivations, capacités et attentes du jeune :

L'adéquation entre les attentes et les capacités des uns et des autres doit être recherchée. Cela suppose un ciblage progressif des motivations, des capacités et des attentes du jeune et donc un suivi de proximité (écoute, observation, échanges informels, temps de recadrage...).

Accorder au jeune la place qui revient à un volontaire :

Un volontaire n'est pas une personne qui s'adapte à un poste, c'est une personne qui est motivée pour servir une cause d'intérêt général et/ou qui doit profiter de la mission de Service Civique pour découvrir l'utilité et les valeurs de l'engagement. Il agit en complément des salariés et des bénévoles. Il est donc important de favoriser ses initiatives, de l'aider à concevoir et mettre en place des projets nouveaux. Faire en sorte que le jeune soit force de proposition est un objectif important pour favoriser l'engagement citoyen du jeune. L'aider à développer certaines compétences peut aussi contribuer à le motiver.

Nécessité d'une démarche participative :

Pas d'engagement du jeune sans une démarche participative. Au-delà de l'intention et de la simple déclaration de principes, la réussite de cet objectif suppose la mise en place concrète d'un certain nombre d'outils : entretiens réguliers, définition commune d'objectifs...

Accorder une place suffisante aux tensions générées par la situation de volontariat :

Le volontariat du Service Civique génère une tension entre :

- le fait de permettre au jeune de s'engager sur des sujets et selon un mode qui lui convient (principe du volontariat)
- la nécessité pour le jeune de prendre conscience du principe de réalité (réalité formée d'un environnement et de personnes qui ont leurs propres limites, banalité des tâches quotidiennes...).
- et les habitudes de l'équipe de salariés et de bénévoles.

Selon les personnes, les situations et les démarches mises en œuvre, cette tension peut être vécue sur un mode conflictuel ou constructif. Transformer la tension entre l'idéal visé et la réalité prosaïque, en dynamique productive où chacun est gagnant est un art qui suppose un investissement personnel important de celui qui est en charge du tutorat.

Prendre la mesure des divers rôles et des postures du tuteur :

L'action du tuteur occupe un vaste palette de postures qui va de l'intervention hiérarchique (rappel des obligations du jeune) à celle de "simple" oreille bienveillante (écoute des problèmes personnels) en passant par une posture où il s'agit d'accompagner (être à côté, conseiller sans faire à la place de).

Être capable d'adopter une posture adaptée à l'objet, à la situation et au jeune est un savoir-faire qui commence avec une identification claire des divers rôles que doit remplir le tuteur.

2. Implication de l'équipe, rôles et postures du tuteur :

Du point de vue administratif, ce sont surtout le rôle administratif et le rôle d'accompagnement du projet professionnel qui sont mis en avant mais, dans les faits, le rôle de tuteur est bien plus vaste et beaucoup plus important. En effet, les jeunes :

- ont souvent besoin de repères pour se positionner (clés pour comprendre ce monde si complexe qu'ils maîtrisent si peu...).
- sont souvent en recherche d'une écoute de la part de l'adulte (voire d'une confrontation avec celui-ci motivée par la recherche plus ou moins consciente d'une image positive d'adulte à qui s'identifier),

Le travail d'accompagnement dépasse donc de loin le simple suivi de l'exécution technique des tâches. Prendre conscience en particulier, de l'importance des aspects éducatifs et pédagogiques du tutorat est un impératif non seulement pour le tuteur mais aussi pour toute l'équipe. En effet, on ne "travaille" pas avec un volontaire comme on le fait avec un salarié ou un bénévole.

Par exemple, la dimension éducative occupe une place importante notamment dans le projet global de vie (réflexion sur les valeurs, les priorités...) et les projets d'engagement (apprendre à s'engager). Savoir être pédagogue est également fondamental pour le bon déroulé de la mission.

Cela implique beaucoup de disponibilité (temps, capacité d'écoute...) et la mise en œuvre de nombreux savoir faire et surtout de savoir être. Mais, pour réussir la mission de tutorat, il faut aussi que toute l'équipe (salariés et bénévoles) participe activement à l'accueil et à l'intégration du jeune volontaire. Il appartient au responsable de la structure, et pas seulement au tuteur, de s'assurer que les conditions d'un bon tutorat sont réunies.

Prendre en compte les diverses dimensions de l'accompagnement du jeune aide à prévenir les causes possibles de conflits (non respect du contrat, autonomie trop ou pas assez importante, attentes décalées jeune – structure...).

Le tuteur a plusieurs rôles et doit effectuer un certain nombre de tâches, chacune d'entre elles implique une posture, des savoirs faire et savoir être particuliers, en particulier :

Rôle	Posture, savoir faire, savoir être nécessaires	Outils, supports
Accueillir. Créer un climat de confiance et d'échange	<u>Qualités de présence</u> : Ecoute, empathie... <u>Posture de bienveillance</u> : * Valoriser le jeune, ses réalisations. * Laisser du temps au jeune pour se construire	Moments conviviaux, moments informels
Faciliter l'accès à la maîtrise des tâches	<u>Compétences pédagogiques</u> : - Transmettre des savoir faire - Faire preuve de pédagogie : expliquer, démontrer, observer...	Procédures existant au sein de la structure....
Co-construire des solutions adaptées au jeune et à la mission	<u>Posture de collaboration</u> : définir ensemble des objectifs, des procédures... <u>Organisation</u> : Laisser du temps au jeune pour expérimenter, pour préparer ses interventions...	Entretiens, fiches –projets
Poser et faire respecter le cadre	<u>Relation de type hiérarchique</u> : expliquer les règles, la démarche de contrat (moral, écrit)	- Note de l'agence "Droits et devoirs du jeune volontaire" - Règlement intérieur
Accompagner le jeune et ses projets	<u>Se positionner comme accompagnateur</u> : - Entre laisser faire et intrusion inappropriée, être "à côté de" (écoute, posture de miroir). - Mettre en évidence les enjeux, aider à construire des alternatives.	- Voir les fiches de ce livret.
Mobiliser l'équipe	<u>Savoir organiser le travail en équipe</u> : - Organiser la répartition des tâches en matière de suivi du jeune - Créer de situations collectives d'échange, reposer le cadre, les enjeux en individuel...	Mettre en forme une Fiche Tuteur (reprenant les éléments de ce livret)
Négocier	<u>Savoir négocier et oser renégocier</u> : - Négocier ou renégocier avec le jeune et les responsables de la structure (CA...) la place du jeune, le contenu de la mission, la possibilité pour le jeune d'acquiescer une vision plus large (engagement....).	Textes officiels sur le Service Civique
Eduquer	<u>Rôle éducatif</u> : - Mettre en mots la confrontation au réel, - Expliquer les codes en usage, - Gérer le stress, les peurs du jeune (Apprendre au jeune à maîtriser sa prise de parole. Aider le jeune à distinguer les divers espaces d'expression et de prise de parole : Tout n'est pas bon à dire,	Rencontres, débats, entretiens individuels.....

	à tout le monde...).	
	- Transmettre des valeurs, - Donner des repères, - Valoriser l'utilité sociale de la mission...	
Gérer les problèmes (gérer les décalages, les frustrations et les désillusions du jeune ...)	<u>Compétences Ressources Humaines</u> : - Ecoute, - Mettre de la parole - Négociation, médiation...	Travail interne (individuel et collectif) de réflexion Formation
Evaluer les acquis du jeune	<u>Evaluer sans juger</u> : - Compétences techniques : maîtriser les outils d'évaluation des compétences	- Bilan nominatif - Fiches 17 et 18
Suivre administrativement la situation du jeune	<u>Rôle administratif</u> : - Suivi du versement des indemnités, des congés... - Suivi de la participation du jeune aux formations PSC1, 2 jours de formation théorique...)	- Circulaires de l'agence nationale du Service Civique - Guide à l'attention de l'organisme d'accueil
Se former	<u>Développer une culture du tutorat</u> afin de maîtriser la fonction de tuteur : inscription à des formations (formations proposées par la DRJSCS, actions proposées dans le cadre du plan de formation continue...)	Plans de formation
Capitaliser l'expérience	<u>Faire savoir</u> : Laisser des traces (écrits, productions...) pour l'équipe et les futurs jeunes volontaires	
Respecter l'éthique du tutorat	<u>Déontologie du tutorat</u> : Etre tuteur, c'est être capable de respecter la confiance que le jeune a vis-à-vis du tuteur. Il est donc important de bien séparer la "sphère privée" de libre échange jeune-tuteur (mise en évidence d'éléments personnels) et la sphère collective de partage de certaines informations avec d'autres personnes et de positionnement "statutaire" officiel.	

3. Créer les conditions d'une dynamique gagnant - gagnant

Prévoir en amont à l'accueil du jeune, une organisation et des modes de fonctionnement en adéquation avec la philosophie du dispositif contribue à éviter nombre d'incompréhensions entre :

- les attentes du jeune (motivations, attentes justes et espoirs fantasmés),
- celles de la structure (exécution rapide de tâches...)
- et l'administration (attendus du dispositif).

Pour cela il est utile de suivre quelques principes :

Logique de coconstruction :

- La relation juste jeune volontaire - tuteur doit se baser sur une démarche interactive où la participation active du jeune est posée *dès le départ*. Le tuteur doit, à *chaque phase et sur les divers aspects de la mission* (définition des tâches, accompagnement dans l'exécution, suivi des divers projets du jeune...) créer les conditions d'un échange régulier avec le jeune (échanges informels, entretiens ciblés, réunions d'équipe, définition partagée d'objectifs opérationnels, circulation de l'information...).
- Donner l'occasion au jeune de s'exprimer sur ce qu'il ressent, ce qu'il comprend, ce qu'il retient est important pour lui permettre de réellement intégrer les informations. Lui permettre de prendre des initiatives et de conduire des projets nouveaux (pas nécessairement prévus dans la mission telle qu'elle a été définie en début de mission) est une étape importante de construction d'un citoyen éclairé et actif.

Montée en puissance adaptée :

Bien sûr, tous les jeunes n'ont ni les mêmes expériences, ni les mêmes capacités d'initiative, ni les mêmes motivations pour être volontaire, mais, la démarche de Service Civique et d'accompagnement d'un volontaire doit toujours aller dans le sens d'une implication de plus en plus forte, volontaire et autonome du jeune. Le tuteur doit donc, avec le jeune, identifier des objectifs intermédiaires qui facilitent une prise d'autonomie et de responsabilité progressives.

Projet partagé et travail d'équipe :

Le responsable de la structure et le tuteur doivent également créer avec l'ensemble de l'équipe (bénévoles, salariés, autres volontaires) les conditions d'un accueil et d'un accompagnement optimum. Pour cela il convient en particulier de :

a) Préparer avant l'arrivée du jeune un réel projet d'accueil qui vise à :

- Permettre au tuteur de disposer de tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa tâche (temps suffisant à consacrer à un véritable accompagnement, latitude suffisante de prise d'initiative...). Cela nécessite en amont de bien intégrer :
 - * ce qu'est le volontariat (différences avec le salariat, avec le bénévolat; importance de la démarche de coconstruction, intégration des divers projets du jeune...).
 - * en quoi consiste la mission du tuteur (diversité des rôles et des modes d'intervention...)
- Se répartir les rôles au sein de l'équipe et soulager le tuteur dans une tâche très large et très complexe. Par exemple, distinguer qui s'occupe de l'accompagnement global du jeune (intégration dans la structure, suivi du projet d'avenir...) de l'accompagnement quotidien (exécution des tâches...). Il est également possible de prévoir un référent par domaine d'intervention du jeune (exemple : un référent pour l'animation d'ateliers, un autre pour les tâches informatique...).
- Mettre en place un réel parcours de découverte et de responsabilisation (rencontres avec les salariés, les bénévoles, rencontres avec les partenaires) qui inclut des temps d'information et d'échange avec le jeune où lui sont fournis un certain nombre d'éléments de compréhensions (histoire, valeurs...).

b) Accompagner activement et efficacement le jeune tout au long de sa mission.

Plusieurs éléments concourent au sentiment de réussite de la mission :

- Créer un climat de confiance mutuelle : convivialité, temps informels d'écoute...
- Poser les choses avec méthode : prévoir des temps d'échange réguliers et structurés (mieux vaut des temps réguliers mais courts et ciblés) : réunions d'équipe, entretiens individuels....
- Organiser des rencontres entre jeunes en SC pour échanger, débattre...
- Définir des méthodes et de marges de progression raisonnables et adaptées,
- Formaliser si nécessaire le contrat (moral, écrit) passé avec le jeune
- Analyser aussi clairement que possible la situation en évitant de juger la personne (jeune, autre intervenant...)
- Etc...

4. Pistes de travail

<i>Axe de travail</i>	<i>Actions possibles</i>	Outils (Fiches du livret)
<p>a) <u>Le jeune : ses motivations, ses attentes, ses ressources...</u></p> <p>Libérer la parole du jeune : formulation des attentes, prise de parole, passage à l'écrit...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Récits de vie, jeux de rôle - Rencontres avec d'autres jeunes en Service Civique ... 	<p><u>Fiches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2. Qui je suis - 6. La mission de Service Civique - 7. Moi et ma mission
<p>b) <u>Observer, analyser les expériences, les situations, clarifier la place du jeune, enrichir la mission</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir des objectifs réellement opérationnels - Faire évoluer le contenu de la mission - Définir des marges de progression, introduire de la souplesse... 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation en situation - Entretiens - Réunions d'équipe - Contrat moral, écrit 	<p><u>Fiches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 9. Analyse de situation - 11. Engagement - Entretien
<p>c) <u>Construire un parcours d'accompagnement des projets (personnels, engagement, ISP) du diagnostic lors de l'accueil à la préparation à l'après Service Civique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition du projet d'accueil (mission, projets...) avec le jeune : identification des attentes et ressources du jeune, de la situation visée → définition d'une stratégie - Phase "Diagnostic" : observation, échanges sur les compétences acquises / nécessaires : ce qui manque, comment les acquérir, ce que le Service Civique peut apporter...) - Phase "Prospection et accompagnement" : Identification des démarches, débriefing, accompagnements complémentaires - Phase "Validation": formulation du projet (inscription dans un dispositif de formation, acquisition d'un nouveau statut : bénévolat associatif, emploi...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les motivations, les aspirations - Fixer des objectifs, des étapes - Définir une stratégie sur plusieurs mois 	<p><u>Fiches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 19. Mon projet / mes projets d'avenir - 11. Engagement - 14. Démarche - 15. Réseau - 16. Métier - 17 et 18. Compétences
<p>d) <u>Evaluer avec le jeune, puis avec l'équipe la mission réalisée et l'accompagnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de la mission - Bilan des situations rencontrées - Bilan de l'accompagnement des projets d'avenir du jeune - Bilan des modes de fonctionnement - Bilan du tutorat - Bilan global de l'expérience 		<p><u>Fiches :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 6. La mission de SC - 9. Analyse d'une situation - 22. Accompagner le projet d'avenir. - 23. Construire un parcours interactif - 24. Tutorat - 25. Bilan de l'expérience

Mise en place du parcours interactif

1. Assurer les divers rôles du tutorat

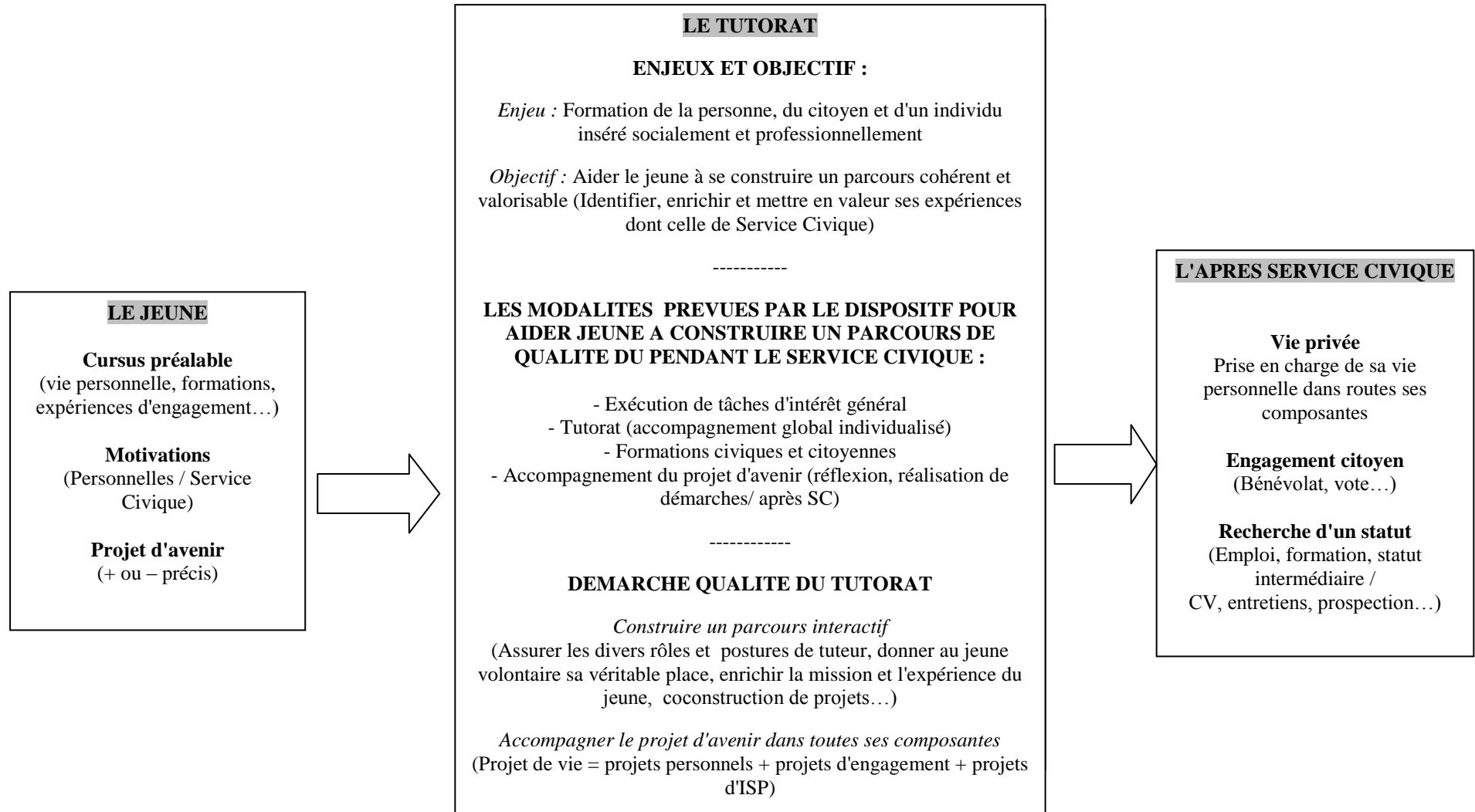
Rôles du tuteur	Ce qui est mis en place	Bilan
Accueillir. Créer un climat de confiance et d'échange		
Faciliter l'accès à la maitrise des tâches		
Co-construire des solutions adaptées au jeune et à la mission		
Poser et faire respecter le cadre		
Accompagner le jeune et ses projets		
Mobiliser l'équipe		
Négocier		
Eduquer		
Gérer les problèmes (gérer les décalages, les frustrations et les désillusions du jeune ...)		
Evaluer les acquis du jeune		
Suivre administrativement la situation du jeune		
Se former		
Capitaliser l'expérience		
Respecter l'éthique du tutorat		

2. Mettre en place une dynamique constructive

Domaine		Démarche et actions mises en place	Constats, perspectives
Dynamique gagnant - gagnant	Coconstruction avec le jeune		
	Projet partagé et travail d'équipe : - projet d'accueil - accompagnement par l'équipe tout au long de la mission		
	Montée en puissance du jeune / responsabilités, autonomie		
Axes de travail	Le jeune : ses motivations, ses attentes, ses ressources...		
	Observer, analyser les expériences, les situations, clarifier la place du jeune, enrichir la mission		
	Construire un parcours d'accompagnement des projets (personnels, engagement, ISP) <i>du diagnostic lors de l'accueil à la préparation à l'après Service Civique :</i>		
	Evaluer avec le jeune la mission réalisée et l'accompagnement		

Fiche 24 : Tutorat

Parcours du jeune en Service Civique



Analyse de la pratique de tutorat

Identifier les attentes et besoins en matière de tutorat, partager les points forts et les points faibles ou les attentes inadéquates, est un important pour un échange de qualité entre le jeune et le tuteur.

Qu'est-ce que le tutorat ?

Que fait le tuteur ? :

Ce qu'apporte le tuteur (ou la tutrice) :

Ce qui ne relève pas du tutorat, ce que le tuteur n'a pas à faire :

Ce que devrait être le tutorat :

- Ce que devrait faire le tuteur :

- Ce que devrait faire les responsables de la structure :

- Ce que devrait faire le jeune :

Comment améliorer le tutorat pour mieux accompagner le jeune en Service (objectifs partagés, méthode, moyens, échéances...):

Se positionner comme tuteur

Situation Evènement	Attentes : - du jeune - de la structure	Accompagnement		Bilan
		Rôle du tuteur (Poser et faire respecter le cadre, animer l'équipe, accompagner le jeune dans sa réflexion et ses démarches, coconstruire des solutions, animer l'équipe, négocier ou renégocier avec le jeune et les responsables de la structure, éduquer, transmettre des valeurs, des savoir-faire, gérer les problèmes (décalages, frustration et la désillusion...), évaluer sans juger, suivre administrativement...)	Posture Posture adoptée par le tuteur / posture attendue. Outils et actions mises en œuvre. Difficultés rencontrées.	Style de tutorat (directif, non directif, participatif...) Points forts, points faibles, besoins, réadaptation à envisager (formation, modification du fonctionnement...)

Fiche 25 : Bilan de l'expérience

Domaines	Innovations induites par la présence d'un jeune en Service Civique	Ce qu'apporte le jeune	Difficultés rencontrées (situations, causes...), solutions trouvées	Points à améliorer Ce qu'il faut intégrer dans un projet de future mission de SC
Service rendu au public				
Relationnel au sein de l'équipe				
Organisation, fonctionnement de la structure				
Positionnement du volontaire				
Bilan				

Vous avez dit engagement des jeunes ?

La citoyenneté et l'engagement ne sont pas la première motivation des jeunes qui font un Service Civique. La recherche d'un emploi et d'un statut (même précaire) viennent en premier. Par contre :

- le Service Civique est, pour de nombreux jeunes, une opportunité de découvrir qu'eux aussi peuvent se rendre utiles et faire directement quelque chose pour contribuer à "améliorer la société",
- le Service Civique est aussi une clé importante pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Les compétences développées par une activité au service de l'intérêt général (esprit d'initiative, investissement au profit d'une cause ...) sont en effet un facteur qui compte dans un CV.

Une des particularités du Service Civique est d'essayer de concilier (ce n'est pas toujours réellement le cas, hélas !) dans un même dispositif engagement citoyen et insertion sociale et professionnelle, encore faut-il que l'un n'empêche pas ou ne masque pas l'autre.

De plus, on ne peut parler de soutien à l'engagement des jeunes par le Service Civique sans tenir compte de la dynamique globale du développement de l'engagement dans la société et donc des autres formes d'engagement, de l'évolution du bénévolat et du militantisme, des politiques publiques qui existent dans ce domaine.

1. Engagement associatif / engagement des jeunes

Certains affirment que les jeunes ont confiance dans les associations pour améliorer leur avenir, 66 % selon le baromètre jeunesse réalisé par l'IFOP en 2010, alors qu'ils n'étaient que 35 % à faire confiance aux syndicats et 9 % aux partis politiques. Les enquêtes de l'INJEP indiquent que l'activité bénévole des jeunes est à peu près stable depuis 1999, après avoir augmenté entre 1990 et 1999. ("L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives". Jean-Claude Richez in " L'engagement des jeunes et le rôle des Maisons des Associations pour favoriser cet engagement". 39èmes rencontres nationales du RNMA Paris décembre 2013).

D'autres disent que, contrairement à une idée reçue les jeunes s'engagent et de plus en plus. L'enquête IFOP – France Bénévolat ("La situation du bénévolat en France") révèle qu'en trois ans (2010 à 2013) le nombre de bénévoles a connu une augmentation de 32 % chez les 15-35 ans (contre + 5% chez les seniors de plus de 65 ans).

"Les associations les plus prisées par les jeunes sont surtout des associations de jeunesse et d'éducation populaire proposant des activités de loisirs ou encore des associations sportives ou culturelles. Rappelons à ce sujet que les jeunes représentent la classe d'âge la plus impliquée dans les pratiques artistiques et culturelles. Plus encore pour les jeunes que pour les adultes, la majorité des adhésions se portent sur l'épanouissement individuel. Dans la vie associative, les jeunes recherchent d'abord des activités et, également, un espace de sociabilité. ("L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives". Jean-Claude Richez. 39èmes rencontres nationales du RNMA Paris décembre 2013).

"Les jeunes ne sont pas moins engagés que leurs aînés, ils le sont différemment dans un bénévolat d'action, moins constant et pas nécessairement durable. Notons tout de même qu'il n'existe pas une jeunesse mais des jeunes aux attentes et modes d'engagement divers" (39èmes rencontres nationales du RNMA. "L'engagement des jeunes et le rôle des Maisons des Associations pour favoriser cet engagement". Paris décembre 2013).

Les formes d'engagement des jeunes sont multiples, ils s'engagent :

- dans des domaines très divers : humanitaire, social, culturel...
- sur des durées variables : aide ponctuelle sur un jour (aide à l'organisation d'une fête de quartier, participation à une soirée caritative...), le temps d'un projet (création d'un spectacle ...) ou sur la durée (bénévolat sur plusieurs mois ...).

- pour des objectifs multiples : monter un projet, participer aux activités d'une association, porter la parole des jeunes (participation au conseil local de jeunes...), agir en faveur d'une cause d'intérêt général (aides aux devoirs, action humanitaire, protection de la nature...).
- de la manière particulière qui leur correspond : apporter une aide directe à des personnes (accompagner les personnes handicapées...), encadrer des activités (animation en centre de loisirs...), participer au fonctionnement des associations (gestion du budget d'une action ou d'une association...).
- selon des modalités originales : donner un simple coup de main, devenir animateur d'activités, prendre en charge le fonctionnement d'une association...

" Nous notons cependant depuis quelques années une augmentation significative de l'adhésion des jeunes et d'un engagement à des associations centrées sur "la vie de la cité"... en faveur de l'environnement, des jeunes, des femmes, de la paix dans le monde. Alors qu'en 1990, 15 % des jeunes s'engageaient dans ce type d'activités ouvertes sur les questions de société et de solidarité, ils représentent aujourd'hui 20 % des jeunes adhérents à une association, soit un sur cinq". (L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives". Jean-Claude Richez. 39èmes rencontres nationales du RNMA Paris décembre 2013).

Les jeunes s'investissent prioritairement :

- sur des projets qui correspondent à leurs valeurs (humanitaire, solidarité, culture, environnement...) et qui touchent directement des publics auprès desquels ils se sentent utiles (enfants, personnes âgées, sans-abris...),
- dans une logique d'action directe, concrète. Les actions auxquelles les jeunes participent se caractérisent par des objectifs clairs et limités dans le temps.
- dans des actions qui privilégient le faire (agir tout de suite) avant le moyen (logique d'organisation institutionnelle ou associative). La première forme d'engagement est souvent un "coup de main" ponctuel. "Ils privilégient une démarche concrète avec le souhait de prouver que leur action est utile plutôt que faire vivre le projet associatif à moyen terme. Ainsi le sentiment d'appartenance est fondamentalement modifié au regard du militantisme qu'a connu le monde associatif quelques années en arrière" ("Des jeunes moins engagés : réalité ou fantasme". 39èmes rencontres nationales du RNMA : " L'engagement des jeunes et le rôle des Maisons des Associations pour favoriser cet engagement". Paris décembre 2013).

Ce qui n'est pas sans poser de problèmes aux associations qui manifestent régulièrement leurs difficultés à renouveler leurs instances et à accueillir ces jeunes.

De manière générale, si on regarde l'ensemble des activités de bénévolat associatif, " France Bénévolat relève la coexistence de deux modèles de pédagogie de l'engagement : le modèle du militantisme descendant (1930, on s'engage sur des valeurs) et après, on agit et le modèle inductif (on part d'abord d'actions concrètes). En cela les associations peuvent trouver des leviers pour mobiliser les jeunes, ne serait-ce qu'en leur demandant de l'aide, conseille la structure, mais surtout en :

- Partant des envies et des désirs des jeunes,
- Respectant leurs rythmes et en sortant des raideurs de fonctionnement,
- En identifiant les projets pouvant les intéresser et en leur déléguant la gestion des projets,
- En reconnaissant les compétences acquises (Passeport du bénévole)."

(Nathalie Rossini in "L'engagement des jeunes : définitions, paradoxes et synthèses des études sur le sujet" aux 39èmes rencontres nationales du RNMA " L'engagement des jeunes et le rôle des Maisons des Associations pour favoriser cet engagement". Paris décembre 2013).

"Plusieurs facteurs favorisent l'implication des jeunes :

- un action très concrète, simple et dans un but identifié, pour une cause claire,
- des enjeux forts, mais des contraintes légères,
- une liberté de propositions d'actions,
- de manière générale, la prise en compte de leur parole dans les décisions.

... L'implication peut aussi être facilitée par le fait qu'à l'intérieur d'un cadre général existe une grande liberté de formats, de thèmes qui peut toucher différents publics". ("Le partenariat entre le RNMA et la fondation SNCF" Luc de Baker, Marianne Eshet in " L'engagement des jeunes et le rôle des Maisons des Associations pour favoriser cet engagement". 39èmes rencontres nationales du RNMA Paris décembre 2013).

Divers éléments contribuent à favoriser l'implication des jeunes dans la vie des associations :

- "La souplesse des modalités de fonctionnement, la transversalité des modes de décision, l'autonomie financière qui limite les contraintes, la capacité d'écoute des initiatives portées par les jeunes, etc... Mais, avant tout il est nécessaire que l'association ait une volonté de faire évoluer la composition de ses instances et son rapport au pouvoir" ("Sortir de l'entre-soi : les alliances jeunes - adultes au sein des associations").
- Favoriser l'intergénérationnel : partant du constat que jeunes et adultes ne cohabitent pas nécessairement de manière spontanée dans les associations, entre autres parce qu'ils ont des objectifs, des valeurs, des rythmes, des modes de fonctionnement différents, il semble trop hasardeux de "forcer la nature" et d'imposer la présence "continue" des uns aux autres. Par contre d'autres modes de coparticipation peuvent être envisagés. Par exemple la création de collectifs d'associations (composé d'associations de jeunes et d'associations d'adultes) qui se mobilisent ponctuellement pour des causes communes. "La construction d'un engagement durable dans la vie associative passera donc par la capacité des associations à jeter des ponts entre les jeunes et entre les générations" (39èmes rencontres nationales du RNMA "L'engagement des jeunes et le rôle des Maisons des Associations pour favoriser cet engagement". Paris décembre 2013).

Nouveaux repères ! Nouveaux rapports aux associations. Nouvelles pratiques associatives ?

On oublie trop souvent qu'en matière d'engagement, comme pour bien d'autres sujets, les jeunes n'ont ni la même histoire, ni les mêmes repères que ceux de leurs aînés et que vouloir "faire du neuf avec du vieux" est souvent synonyme d'échec.

"Les jeunes, en effet, quand ils s'engagent ne s'engagent plus comme autrefois. Auparavant quand on s'engageait, c'était en général pour la vie, et dans un réseau associatif structuré en fonction de grandes convictions, d'un système d'interprétation du monde. Selon son appartenance idéologique, celle de sa famille, de son "camp", on adhère à une association appartenant à un réseau national laïque, catholique, socialiste, libéral, ou encore communiste. Ces réseaux prenaient en compte tous les aspects et tous les âges de la vie, du "berceau" à la tombe". Aujourd'hui les jeunes n'adhèrent plus du tout en fonction de ces grands systèmes. Il est courant de voir un jeune s'engager un jour dans une action portée par une association catholique et l'année suivante, s'engager dans le Secours Populaire ou une autre association laïque. L'engagement de jeunes n'est plus seulement affilié idéologiquement mais en général il s'organise autour d'une action précise, limitée dans le temps et avec comme motivation première, un résultat à court terme... Jacques Ion, sociologue de l'engagement a parlé à ce propos d'engagement "post-it"... Pas d'affiliation idéologique mais un maître mot pour l'engagement des jeunes "être utile"...

Ces nouvelles modalités de l'engagement renvoient à un nouveau régime de citoyenneté qui ne s'organise plus nécessairement autour du droit de vote. Il met au centre de ses préoccupations plus l'utilité sociale que l'intérêt général. Il privilégie la mobilisation sur l'adhésion et surtout renvoie à un nouveau système de valeurs morales qui se structurent autour du respect, de la solidarité et de l'égalité... c'est un nouveau triptyque républicain qui se dessine organisé autour du politique : *l'égalité*, comme égalité des chances au sein de la société et non plus abstrait; *l'individu*, le respect comme respect de chacun, avec un refus des discriminations, et *le social, la solidarité*, comme "appel à l'aide de chaque individu qui en a besoin". ("L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives". Jean-Claude Richez. 39èmes rencontres nationales du RNMA. Paris décembre 2013).

Dans ce contexte la place et le rôle des associations ne sont plus les mêmes. "L'association est au mieux considérée comme un moyen mais jamais comme une finalité" (Jacques Ion). L'association est pour les jeunes un "concrétiseur d'action". (Stéphane Wahnich).

"Ce nouveau régime d'engagement porté par les jeunes ne tombe pas du ciel, mais renvoie à de profondes mutations de notre société marquée notamment par le triomphe du processus d'individualisation et de l'évanouissement des grands mobilisateurs religieux et politiques. Dans ce contexte de brouillage des grands marqueurs idéologiques, de disparition de "réserve de sens collectif" dans lesquels le processus de socialisation, le principe d'expérimentation et de mutualisation des expériences s'impose comme nouvelle règle... ("L'association au défi de la jeunesse : questions et perspectives". Jean-Claude Richez. 39èmes rencontres nationales du RNMA. Paris décembre 2013). L'association n'est plus conçue comme un lieu communautaire, ni un lieu contractuel mais "un lien original, fondé sur l'autonomie individuelle, la liberté et l'égalité des individus libres et égaux en conscience et non plus seulement en principe". Cela oblige à repenser

le fonctionnement des associations, et notamment de ses instances, si l'on souhaite fidéliser la présence des jeunes.

2. Pédagogie de l'engagement : de quoi parle-t-on quand on parle d'aider les jeunes à s'engager ?

Bien plus que le vote

Nous constatons qu'actuellement, il est beaucoup fait référence à la notion d'engagement des jeunes. Au-delà de l'effet de mode et de la proximité de ce concept avec d'autres utilisés couramment il y a quelques années (citoyenneté, participation...) que recouvre de particulier ce concept ?

En premier, il faut noter que ce concept n'a pas de frontière bien délimitée avec les concepts de participation et de citoyenneté. Bien plus, l'engagement intègre une grande partie des champs circonscrits par ceux-ci : engagement des jeunes dans les instances de participation (conseils de jeunes...), découverte des valeurs démocratiques, participation à la vie citoyenne... Les démarches et les moyens mis en œuvre sont également soit les mêmes soit très proches : éducation aux valeurs démocratiques, expérimentation à travers la conduite de projets...

Au-delà des nombreuses équivalences ou proximités, la notion d'engagement des jeunes met plus particulièrement l'accent sur :

- l'incitation au vote,
- la promotion d'une forme particulière de participation, le volontariat (notamment à travers la création du Service Civique),
- la pédagogie par l'action,
- la valorisation des compétences développées par les jeunes à travers les actions auxquelles ils participent.

Le plus important est peut-être de cerner les enjeux, les pratiques et les méthodes véhiculées par ces concepts. Parler d'engagement des jeunes (ou de participation, de citoyenneté) interroge sur nos valeurs (valeurs personnelles, valeurs partagées ou non avec autrui) et nos pratiques, notamment :

- la vision que l'on se fait d'un citoyen engagé,
- la place accordée aux jeunes dans la société par les adultes,
- ce qui doit faire l'objet d'un apprentissage de la citoyenneté.

Engagement et droit au tâtonnement et à l'erreur.

L'engagement est un processus dynamique où l'individu n'est plus spectateur mais acteur du processus auquel il participe. Pas d'engagement sans expérimentation, sans "Faire soi-même". Pas de réelle expérimentation non plus sans possibilité d'erreur. Le droit à l'expérimentation, le droit à l'erreur, voire l'apprentissage par l'erreur et la confrontation (à l'autre, à l'autorité, à la réalité, à soi-même, voire le conflit) sont des composantes essentielles de la pédagogie de l'engagement. "Les conflits donnent lieu à une négociation des responsabilités".

Les politiques publiques de soutien à l'engagement des jeunes

L'Etat (ministère jeunesse et sports, ministère de l'Education nationale...), les collectivités territoriales (Conseils Régionaux, Conseils Généraux, municipalités...) ainsi que des organismes de droit privé (CAF, MSA, Fondations...) soutiennent ou mettent directement en place un nombre important d'initiatives destinées à susciter et soutenir l'engagement des jeunes : bourses aux projets de jeunes, conseils de jeunes, semaines de la citoyenneté, soutien au bénévolat...

Les associations participent également à cet effort de développement de l'engagement des jeunes :

- en essayant d'associer les jeunes à leur fonctionnement (participation aux diverses instances : CA...),
- en mettant en place des dispositifs particuliers, par exemple: les Juniors Associations (Ligue de l'Enseignement...), les conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ)...

Les municipalités interviennent également de manière significative dans ce secteur : accompagnement par des animateurs des jeunes dans leurs projets, soutien financier aux associations notamment aux associations de jeunes, aux Maisons des Associations...

L'Etat œuvre aussi pour favoriser l'engagement :

- Mise en cohérence de divers outils : création du portail "Je veux m'engager" par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) : www.associations.gouv.fr.
- Coordination du Plan d'action pour la Jeunesse "Priorité Jeunesse" qui inclut notamment deux chantiers sur l'engagement des jeunes (Chantier 11 : "Promouvoir et valoriser l'engagement des jeunes" et le chantier 12 : "Renforcer la représentation des jeunes dans l'espace public").
- Soutien à des actions expérimentales : Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.
- Renforcement des actions de sensibilisation : organisation des "Semaines de l'engagement" dans les établissements scolaires avec une participation active des Comités de Vie Lycéenne et des associations locales : organisation de débats, de forums, de rencontres... C'est une occasion de valoriser toutes les formes d'engagement : bénévolat, volontariat, politique, syndical.
- Création des éco-délégués dans les établissements agricoles.
- Etc...

Les universités, en particulier l'université de Limoges participent également à la promotion de l'engagement. Exemples :

- La plate-forme de l'engagement initiée par l'Université via le Carrefour des Etudiants met en place plusieurs actions : animation des cafés citoyens, productions de vidéos, mise en ligne d'informations sur l'engagement, formation de jeunes en service civique...
- La plateforme Orientation de l'Université accompagne la validation d'actions d'engagement par l'octroi d'ECTS et envisage un dispositif de réorientation à destination des étudiants décrocheurs basé sur l'alternance formation et mission de service civique.
- Les universités interviennent également au travers des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes et des Bureaux de la Vie Etudiante.

Les Caisses d'Allocations Familiales et la MSA aident les jeunes à travers l'octroi de bourses à des projets de jeunes.

Les Sapeurs Pompiers organisent régulièrement des actions de sensibilisation et de promotion des jeunes Sapeurs Pompiers dans les établissements scolaires.

De nombreux CRIJ (Centres Régionaux d'Information Jeunesse) ont mis en place des fiches ou des livrets pour accompagner les jeunes dans leurs projets. Exemple le CRIJ Limousin a réédité le guide "Monter son projet –aides et conseils".

Les associations départementales et locales mènent également une réflexion et des actions de développement de la citoyenneté des jeunes. Exemples : "Projet jeunesse" de Familles Rurales, ateliers de découverte culturelle (FAL de la Corrèze...)...

Ainsi les organismes qui accueillent des jeunes en Service Civique peuvent s'appuyer sur un réseau national, régional et local d'actions, de structures et de personnes ressources qu'ils peuvent mobiliser pour faire découvrir au jeunes volontaires les divers formes d'engagement et ainsi compléter l'action de sensibilisation menée à l'interne.

Engagement et Service Civique

Si on transpose les modèles de pédagogie de l'engagement dans le monde associatif au dispositif de Service Civique, on voit qu'il existe en fait, trois logiques de construction de l'engagement citoyen chez les jeunes :

- *l'approche descendante ou institutionnelle* : l'utilité sociale des missions dites d'intérêt général et le respect des fonctions dévolues aux jeunes volontaires (ambassadeur / accompagnateur / médiateur) suffiraient par nature (nature des organismes, nature du champ d'intervention, nature des fonctions des volontaires) à

favoriser et à garantir l'engagement citoyen des jeunes. Selon ce modèle, se conformer au cadre institutionnel préétabli (les missions agréées, la présence d'un tuteur...) est un facteur important, voire exclusif (?) d'efficacité dans l'accompagnement à l'engagement citoyen. Ce modèle descendant du "faire pour" (on organise pour les jeunes les modalités de leur engagement) est souvent mis en avant, pas nécessairement de manière exclusive, par les institutions (services de l'Etat en charge de l'agrément, collectivités territoriales...). Les conseils de jeunes de type conseils académiques à la vie lycéenne, conseils régionaux des jeunes sont une illustration courante de cette forme d'engagement.

- *l'approche transversale ou associative* : c'est le plus associatif porté par les associations. Celles-ci disposent de savoirs, savoir-faire et savoir-être importants en matière d'accompagnement à la citoyenneté (défense et promotion de valeurs, conduite participative de projets...). C'est la logique du "faire ensemble" (on s'associe pour faire) qui, transposée au Service Civique, se traduit par le temps consacré à la découverte du fait associatif dans toutes ses composantes : découverte du fonctionnement associatif, de l'utilité sociale des associations, connaissance des publics, participation active à la mise en place de projets... Mais, pour être efficace, cette approche ne doit pas se limiter à seulement permettre au jeune en Service Civique de participer à un CA ou aux réunions d'équipe, il s'agit surtout de donner au jeune les clés de compréhension du fait associatif, des enjeux de société et de faciliter l'acquisition des méthodes actives et participatives. L'engagement associatif demeure une des formes principales de l'engagement.

- *l'approche ascendante ou modèle "autoformatif"* : ce modèle du "faire soi-même et se donner forme" (on invente nous-mêmes les formes et les actions qui nous correspondent) est défendu par les formateurs et acteurs de l'éducation populaire, il a été mis en évidence en particulier par Nicolas Guerrier, formateur service civique à la FAL de la Corrèze, dans sa production ("*Pouvoir s'écrire, vers l'autonomie d'une génération*") réalisée pour la DRJSCS du Limousin lors des Deuxièmes Rencontres Régionales du Service Civique du Limousin de juin 2014. Selon cette approche la priorité accordée à la valorisation des compétences professionnalisantes et donc à la préparation à l'emploi vient déformer la nature et la légitimité du Service Civique.

"Etre un citoyen exerçant pleinement ses droits ne revient pas à se contenter de devenir ce qu'on attend de nous. Cette apathie est sans doute le cancer de nos démocraties et la source des plus tragiques déléguations de pouvoir... Plus nous calquons le service civique sur le modèle de l'emploi, plus nous fonctionnons de manière coercitive, dans le sens des représentations sociales. Autrement dit, nous reproduisons le monde tel qu'il existe déjà. Est-ce ce que nous souhaitons ? Nous militants associatifs ? Nous mouvements d'éducation populaire ? Il est regrettable que nous fabriquions à leur place les formes sociales des jeunes en service civique en leur imposant nos fiches de postes, nos rythmes, nos procédures, nos valeurs... De la même manière qu'on recruterait un employé".

"Une grande partie des jeunes estime que le service civique est un emploi déguisé... Les entreprises quant à elles sont satisfaites de recruter des jeunes plus expérimentés. Les jeunes eux-mêmes sont heureux de pouvoir noter l'expérience en service civique sur leur CV. Voilà la réalité d'un dispositif sensé valoriser l'engagement avant tout. Si nous laissons ces dérives proliférer, sans les questionner, nous risquons d'assister béats à la création d'une forme généralisée de sous emploi, sans garantie sociale, qui sert à peine temporairement l'insertion dans le monde du travail. Alors, que la dimension citoyenne ne soit pas qu'une couche de peinture humaniste par-dessus une nouvelle forme de précarité, nous devons entendre que cette génération est en capacité de changer le monde, sur le champ".

Dans cette perspective, l'enjeu du service civique n'est pas de faire entrer les jeunes dans un moule préétabli. Pour devenir un citoyen actif il ne faut pas renoncer à ses idéaux et il faut être capable de lutter contre la fatalité. Pour cela il est nécessaire de s'en donner les moyens et ouvrir de nouveaux possibles. Ce n'est donc pas en reproduisant les schémas véhiculés par les représentations sociales passées que les jeunes vont s'engager.

Donner une place particulière au jeune et coconstruire avec lui son intervention est en un enjeu important du développement de l'engagement des jeunes. Cela implique un accompagnement adéquat par le tuteur et l'équipe de bénévoles et salariés. Cet accompagnement dépasse le simple rôle d'accompagnement administratif ou technique et même pédagogique du jeune. Cela oblige à repenser la place et le rôle des jeunes volontaires ainsi que les modes de fonctionnement de la structure. "Prendre un jeune en service civique dans sa structure suggère que l'on soit capable de remettre notre organisation en question. Que l'on se laisse bousculer. Que l'on accueille ses aspirations en leur faisant une place, et qu'on lui donne les moyens de les expérimenter". Avant toute chose, pour réussir le pari de permettre aux jeunes de vraiment inventer leur avenir, il faut rendre les

jeunes capables de "s'autoformer" (se donner soi-même forme) et de construire individuellement et collectivement, l'avenir qui leur ressemble. Cela passe par le fait :

- de mettre à distance les stéréotypes dominants (représentations sociales clairement ou inconsciemment coercitives)
- d'expérimenter de nouvelles voies.

Mettre en place ce modèle autoformatif de pédagogie de l'engagement implique de s'appuyer sur d'autres principes et mécanismes que ceux habituellement mis en avant, notamment :

- le fait de favoriser l'expression des jeunes. Si s'exprimer est facile pour certains jeunes, ce n'est pas le cas de tous. L'accompagnement consiste alors à favoriser la confiance du jeune et à mettre celui-ci en position de participation et de création (témoignage, travail sur les récits de vie, construction de projets...).
- le fait de s'appuyer sur le potentiel de rébellion et de transformation des jeunes (motivations, attentes, "coups de gueules"...) et leur offrir la possibilité d'expérimenter dans un cadre sécurisé leurs rêves et idéaux. Cela demande des compétences particulières chez le tuteur : capacité d'écoute, de mise en perspective...
- une approche diversifiée et évolutive des tâches exercées par les jeunes : éviter la logique de fiche de poste et éviter de s'enfermer dans une définition figée des tâches et de la mission. Accompagner le jeune en Service Civique c'est donc aussi permettre de faire évoluer la mission.
- le fait de se donner les moyens de faire autrement : le service civique doit être une opportunité d'expérimenter de nouveaux possibles (nouvelle approche des publics, des modes de relation entre bénévoles, salariés et volontaires...). Une partie importante de l'accompagnement consiste alors à poser du sens, à fabriquer de la connaissance, à redéfinir les marges, à redéfinir les marges et à ouvrir des espaces d'expérimentation...

Dans cette optique du "faire soi-même et se donner forme", la véritable efficacité du dispositif n'est pas là où on le dit généralement et à priori. Les critères d'efficacité de ce modèle autoformatif de pédagogie de l'engagement ne sont plus le fait d'être seulement capable d'initiative et de se rendre employable, ni le fait de participer à des tâches d'intérêt général (modèle descendant), pas plus que le fait d'être capable de s'inscrire dans une dynamique associative préexistante (modèle transversal) mais la capacité du jeune à se "former lui-même" et à inventer et mettre en œuvre avec d'autres de nouveaux possibles (modèle autoformatif). Les projets de jeunes en autonomie est un exemple d'engagement qui peut être intégré dans ce modèle autoformatif (choix de l'objectif, autoorganisation...).

Vers un modèle intégral

Les mécanismes mis en œuvre pour inviter le jeune à s'engager ne sont pas les mêmes dans ces trois approches. Bien que dans un premier temps, il semble difficile de faire cohabiter ces trois logiques, elles ne sont pas ou ne devraient pas être exclusives les unes des autres.

Dans les faits, ces trois logiques ne sont pas toujours identifiées, leur complémentarité est rarement pensée et travaillée. L'idéal serait de réussir à mettre en place un modèle intégral d'aide à l'engagement des jeunes. Un réel projet d'accueil et d'accompagnement des jeunes en Service Civique devrait intégrer ces trois éléments complétés par un réel tutorat d'accompagnement à la citoyenneté et une prise en compte de la dimension qualitative de la mission en termes de citoyenneté.

Dans cette perspective, pour se doter des meilleures conditions d'accompagnement à l'engagement, il faut à la fois :

- poser la cadre et les fonctions de la mission et s'assurer de l'intérêt général des tâches. Reconnaissance des vertus de l'approche descendante ou institutionnelle du "faire pour".
- prévoir dans le projet d'accueil tous les éléments qui vont permettre au jeune de s'approprier le fait associatif. Reconnaissance de l'approche transversale ou associative du "faire ensemble."
- accorder au jeune une place lui permettant non seulement de s'exprimer et de faire des propositions mais aussi et surtout d'expérimenter la mise en place de ses idéaux dans une confrontation sécurisée avec la réalité et d'inventer avec d'autres de nouveaux possibles. Reconnaissance de l'approche autoformatif du "faire soi-même".
- mettre en place un tutorat qui permette au jeune de :

- * d'expérimenter les trois modèles de pédagogie de l'engagement : "faire pour", faire ensemble", "faire soi-même"
 - * de s'appuyer sur un modèle humain (ici le tutorat éclairé : présence bienveillante et accompagnatrice de l'adulte (compagnonnage individuel ou collectif, ouverte sur les diverses visions du monde et apte à aider le jeune à grandir et à s'autonomiser).
- intégrer des éléments d'appréciation qualitatifs qui permettent de rendre compte non seulement de l'environnement de la mission (les trois éléments précédents) mais aussi de sa qualité, de son intensité (compétences acquises par les jeunes, maîtrise de l'acte volontaire d'engagement : implication citoyenne plus ou moins vaste, plus ou moins réfléchie et autonome).

3. Renouveau de l'engagement

Démocratie d'engagement

Plusieurs démarches et actions contribuent à renforcer la capacité des citoyens et des jeunes en particulier à s'engager : la mise en place d'une logique d'empowerment, l'organisation d'ateliers citoyens, la prise en compte des pratiques collaboratives....

Empowerment

Mobiliser les ressources des personnes est un enjeu moderne, d'actualité aussi bien dans les politiques sociales "L'enjeu des politiques d'action sociale est d'aller *au-delà d'une simple ouverture de droit, pour mobiliser les ressources des acteurs*". ("L'empowerment : pouvoir par tous, pouvoir pour tous". 39èmes rencontres nationales du RNMA) qu'en matière de développement de l'engagement.

Les associations ont un rôle important dans ce domaine. "C'est aux associations de faire évoluer leurs projets et leurs instances pour permettre une meilleure prise en compte des attentes des jeunes. Il ne faut pas chercher à les inclure dans les projets existants, aux cadres prédéfinis trop sclérosant. Il s'agit en particulier de favoriser une logique d'*empowerment*" (NDLR : "*empowerment*" = le pouvoir et le processus individuel et collectif pour y accéder, terme parfois traduit par "capacitation" = capacité à devenir agent de sa vie et agent de l'histoire collective)... Dans cette logique les jeunes doivent eux-mêmes définir les règles et les cadres qu'ils souhaitent mener. Cette appropriation du projet par les jeunes est essentielle pour garantir l'investissement des jeunes dans la durée" ("Des jeunes moins engagés : réalité ou fantasme". 39èmes rencontres nationales du RNMA). *L'empowerment* permettrait d'opérer le passage de l'action individuelle à l'action collective.

L'expression ne suffit pas à donner du pouvoir aux citoyens. "Quatre niveaux d'empowerment sont distingués : *éducation / sensibilisation; capacité d'expression; capacité d'action et capacité à se faire entendre et obtenir, de la part de ceux qui détiennent le pouvoir, des décisions conformes à nos demandes...* La démarche d'empowerment repose sur quatre piliers : *l'organisation, l'expression de la démarche, l'action et la négociation...* L'objectif est donc d'entrer en discussion avec le décideur"... Toute politique d'empowerment requiert un changement de regard sur la société et la prise de conscience des ressources dont disposent les citoyens... ("L'empowerment : pouvoir par tous, pouvoir pour tous". 39èmes rencontres nationales du RNMA). Selon cette optique il s'agit bien d'essayer de construire un pouvoir qui fait émerger un rapport de forces, ce qui passe par le développement de la "capacité d'influer" basée entre autres sur un travail de fond qui consiste à redonner du sens.

Evolution de la démocratie : glissement de l'intérêt général vers l'utilité sociale

"Le modèle de l'empowerment est basé sur des logiques d'émancipation. La démocratie se voit donc contrainte de repenser l'intérêt général, à l'aube de l'utilité sociale". ("L'empowerment : pouvoir par tous, pouvoir pour tous". 39èmes rencontres nationales du RNMA).

Empowerment et Service Civique

Rapporté au Service Civique cette approche d'empowerment montre combien il est important, si on cherche vraiment à aider les jeunes à apprendre à s'engager, de travailler sur : le sens, l'expression, la capacité de proposer, de négocier, d'influer.

Prendre en compte ces impératifs d'accès à l'engagement élargit considérablement le rôle et la fonction du tuteur du jeune en Service Civique. Créer les conditions de l'engagement volontaire (permettre au jeune de faire ses propres choix) et effectif (lui permettre d'expérimenter grandeur nature ses idéaux, ses rêves) nécessite beaucoup de qualités (et de temps !) : disponibilité, capacité à identifier les enjeux citoyens, à mobiliser les diverses démarches d'accès à la citoyenneté et une éthique sans faille basée non sur la volonté de transmettre de manière descendante et exclusive ses propres valeurs mais sur la volonté d'aider le jeune à découvrir, à être responsable et acteur.

Nouveaux espaces collaboratifs

On commence à peine à mesurer l'impact du développement des nouvelles technologies sur l'accès aux savoirs, sur les pratiques collectives :

- Le développement des nouvelles technologies de la communication offrent de nouvelles opportunités de d'échange des savoirs (Wikipédia...) et des nouveaux espaces et de production collective (tiers-lieux, coworking, économie collaborative...).
- Les technologies de la communication ouvrent de nouveaux espaces de liberté, de nouveaux droits et possibilités ("liberté d'usage, liberté d'étude, liberté d'amélioration et liberté de distribution").
- Ces nouveaux outils redonnent le pouvoir aux citoyens ce qui fait dire à certains qu'on voit se développer une "citoyenneté tout-terrain".
- L'explosion technologique ne doit pas cacher les risques de fracture numérique qui peuvent créer des disparités entre les citoyens : il y a en effet et un risque de fracture numérique " entre ceux qui ont accès et ceux qui sont contributeurs, entre ceux qui sont contributeurs sur des sujets "micros" ou ceux qui sont contributeurs sur de sujets à dimension sociale, etc." ("L'empowerment : pouvoir par tous, pouvoir pour tous". 39èmes rencontres nationales du RNMA).

Identité numérique et émergence d'un nouveau portrait du citoyen :

L'un des premiers enjeux citoyens des réseaux numériques est la question de l'identité. Les réseaux sociaux tendent à former, voire formater une identité numérique, en effet les outils et les pratiques contribuent à former une nouvelle identité de soi et de rapport aux autres. Ils brouillent les frontières entre l'expression publique et privée, ils renforcent l'adhésion à des groupes affinitaires.

Réseaux numériques et citoyenneté numérique

Aujourd'hui, la participation citoyenne ne concerne plus uniquement l'aspect politique (conquête du pouvoir politique) mais l'engagement de chaque citoyen en tant que membre d'une collectivité. Adhérer à une association, faire circuler une pétition, s'engager pour le bien-être des membres de la société, s'impliquer dans une action humanitaire ... sont des éléments constitutifs de l'engagement des individus soucieux d'agir sur leur environnement. Les nouvelles technologies de la communication contribuent avec d'autres phénomènes (développement de la citoyenneté participative...) à un élargissement des enjeux, des pratiques et par là de la dynamique démocratique.

"Le web social fait référence à une vision d'Internet considérée comme un espace de socialisation, un lieu dont l'une des fonctions principales est de faire interagir les utilisateurs entre eux afin d'assurer une production continue de contenus, et non plus uniquement la distribution de documents. Il est considéré comme un aspect très important du Web 2.0, il est associé à différents systèmes sociaux tels que le réseautage social, les blogs ou les wikis" (Wikipédia).

"Les réseaux numériques sont susceptibles de développer voire de renforcer la participation à la vie politique et sociale... (La participation à la vie politique via les réseaux numériques va) de la simple information utile aux citoyens jusqu'au débat en ligne, en passant par l'expression de ses idées, de ses convictions et la

codécision dans les affaires publiques. Cette notion de citoyenneté numérique couvre une grande variété d'initiatives, de dispositifs et de pratiques reposant pour tout ou en partie sur les technologies numériques"

....

"Le Web 2.0 est participatif, contributif, communautaire, coopératif, interactif... Exemples non exhaustifs d'un internet contributif :

- Production, publication, partage de contenus numériques : « wikis » (contenus réalisables et modifiables par les utilisateurs (encyclopédies par exemple), logiciels « open source » (code source à disposition de l'utilisateur qui peut l'améliorer et le partager), presse en ligne où les utilisateurs peuvent contribuer à la rédaction d'articles...
- Consommation collaborative (partage, échange, troc, vente ou location d'objets, de services, de savoirs) : achats groupés directs au producteur, prêts de biens culturels, communautés d'information sur les réseaux routiers par les usagers de la route, sites de partage de gestes et idées écologiques pour le recyclage d'objets, finance collaborative de projets, coworking (partage de bureaux),...
- Cartoparties (regroupements destinés à cartographier des zones pour l'accessibilité handicap par exemple), install'parties (regroupements pour l'installation de logiciels libres)...
- Fab'lab' (ateliers laboratoires où chacun peut venir fabriquer son objet en utilisant une imprimante 3D à disposition par exemple)..."

...

"Transformation des rapports entre les pouvoirs publics et les citoyens engendrés par le Web.

Exemples :

- Espaces numériques d'expression libre, lieu d'échanges, de découverte et d'informations locales de certaines communes.
- Plateformes de débats publics sur des sujets d'actualités où chacun peut poster son avis, son opinion, ses idées, son expérience.
- Sites de participation citoyenne où chacun peut publier des mesures écologiques et durables par exemple.
- Plateformes permettant de poser des questions à des candidats aux élections".

(Jérôme Gauduchon. PIJ de Nexon : "Le numérique au service de l'engagement civique et citoyen et du changement social". Deuxièmes rencontres des jeunes en Service Civique. Limoges. Juin 2013).

Le web 2.0 modifie les modes de communication et d'expression des personnes de façon importante. Ce mouvement d'évolution ne cesse de prendre de l'ampleur. Aujourd'hui on commence à s'interroger sur ce que sera le futur web 3.0 qui serait un web sémantique, un web qui permettrait aux citoyens de s'interroger sur le sens et l'usage des objets internet, de ne plus seulement avoir accès à l'information ou de la produire mais de mettre en place des modes de participation qui prendraient en compte la dimension qualitative.

D'ores et déjà, l'e-citoyenneté prend chaque jour de plus en plus d'importance. Les politiques l'ont bien compris (multiplication des blogs, de la diffusion des SMS "personnels"...) mais au-delà de cet aspect spectaculaire, l'e-citoyenneté devient davantage chaque jour un enjeu politique, éducatif, démocratique.

Approcher autrement la pédagogie de l'engagement

Accompagner les jeunes dans l'accès à la citoyenneté est une tâche riche et complexe. Les transformations de la société font apparaître de nouvelles formes de participation citoyenne. Cette nouvelle citoyenneté (e-citoyenneté, démocratie d'engagement) utilise de nouveaux vecteurs (numériques en particulier, mais pas seulement), interpelle et redéfinit les évidences et les bornes de l'époque passée en matière de définition de la politique, de la citoyenneté, de l'identité des citoyens.

Dans ces conditions il est nécessaire, si on veut aider les jeunes à se construire une identité et des capacités citoyennes qui correspondent au présent, à repenser la pédagogie de l'engagement. Renouveler l'acte d'accompagnement vers la citoyenneté, à l'engagement passe :

- à la fois par la continuité (maintien des anciennes formes d'éducation et pratiques : sensibilisation au vote, participation aux instances de participation...)
- mais aussi par l'importance accordée aux nouvelles pratiques, aux nouveaux outils de communication, aux nouvelles pratiques émancipatrices et collaboratives. A nouvelle situation, nouveaux enjeux d'éducation citoyenne, nouvelles pratiques pédagogiques de l'engagement.

Quelques pistes à explorer, à développer lors des actions de sensibilisation à l'engagement :

- *E-citoyenneté* : donner les moyens aux jeunes de gérer leur identité et à en rester maître.
- *Démocratie d'engagement* : permettre aux jeunes de participer à transformer les rapports entre les pouvoirs publics et les citoyens, notamment via leur participation active et éclairée dans les réseaux sociaux. Nécessité que les actions de sensibilisation à l'engagement proposent des temps où les "futurs citoyens sont déjà des citoyens actifs" (cela peut aller de la participation à une action caritative à l'action collective qui interpelle les politiques en passant par le montage de projets grandeur nature).
- *Expérimentation citoyenne* : pas d'accès à la citoyenneté, à l'engagement sans droit (devoir ?) d'expérimentation. Le Service Civique est un espace privilégié pour cette expérimentation mais il existe nombre d'autres espaces, nombre d'autres opportunités : associations qui agissent localement au bénéfice des populations, juniors associations, collectifs jeunes... Toute action de sensibilisation à l'engagement devrait inclure cette possibilité d'expérimentation concrète, grandeur nature. "Parler d'engagement est utopie, s'engager concrètement c'est réel". Lutter contre les démons de l'engagement : le sentiment d'impuissance, la résignation, le chacun pour soi passe par l'action directe. La progression des capacités à expérimenter des jeunes n'est pas linéaire, cependant, on peut en identifier les diverses composantes d'une intégration progressive de la *conscience citoyenne* : passivité ("être vécu pas"), imitation, apprentissage, création individuelle et collective, autonomie.
- *Espaces éducatifs à la citoyenneté* : depuis quelques années on voit, se développer un nombre important d'actions de sensibilisation à l'engagement et à la citoyenneté : plateformes de l'engagement, semaines de l'engagement... A cette occasion les jeunes ont l'occasion de rencontrer des associations, de découvrir des dispositifs de participation (conseils de jeunes...), d'apprendre à monter des associations... Cela est utile mais pas suffisant si on veut que les jeunes deviennent acteurs et citoyens de la société moderne. Il est nécessaire et primordial d'enrichir ces moments en complétant les outils classiques d'information par :
 - * *des temps d'échange, de débats et de production* (production de documents audiovisuels sur le vécu des individus portés à la connaissance de la population, de textes qui s'adressent aux politiques...).
 - * *des temps de collaboration à des actions de participation citoyenne* (contribution à l'élaboration de propositions en lien avec les conseils de jeunes, lettre ouverte aux élus...).
 - * *des actions immédiates et concrètes* où les jeunes découvrent qu'il est possible de devenir acteurs et d'agir rapidement et concrètement (action solidaire...).
 - * etc...

Rappels de quelques principes fondamentaux :

- Travailler sur l'expression, sur le sens, chercher à faire naître de nouveaux possibles, proposer des modalités concrètes et collectives (expérimentation, coconstruction) sont les incontournables de la pédagogie de l'engagement.
- La finalité est toujours la même : créer et recréer sans cesse les conditions d'une citoyenneté active.
- Les supports et domaines d'application de la citoyenneté évoluent sans cesse. L'utilisation citoyenne des nouveaux espaces, numériques en particulier, n'est pas donnée, n'existe pas à priori ("Tous les savoirs du monde ne rendent pas plus intelligent. Je n'ai pas non plus l'impression que le monde soit plus heureux". "L'expression ne suffit pas à donner du pouvoir aux citoyens") mais résulte d'un processus d'apprentissage et de coconstruction.
- Identifier les fondamentaux de la citoyenneté (s'exprimer, savoir écouter l'autre, débattre, se confronter au réel...) et inventer des espaces et des moments où cela peut s'expérimenter, est de la responsabilité des adultes.

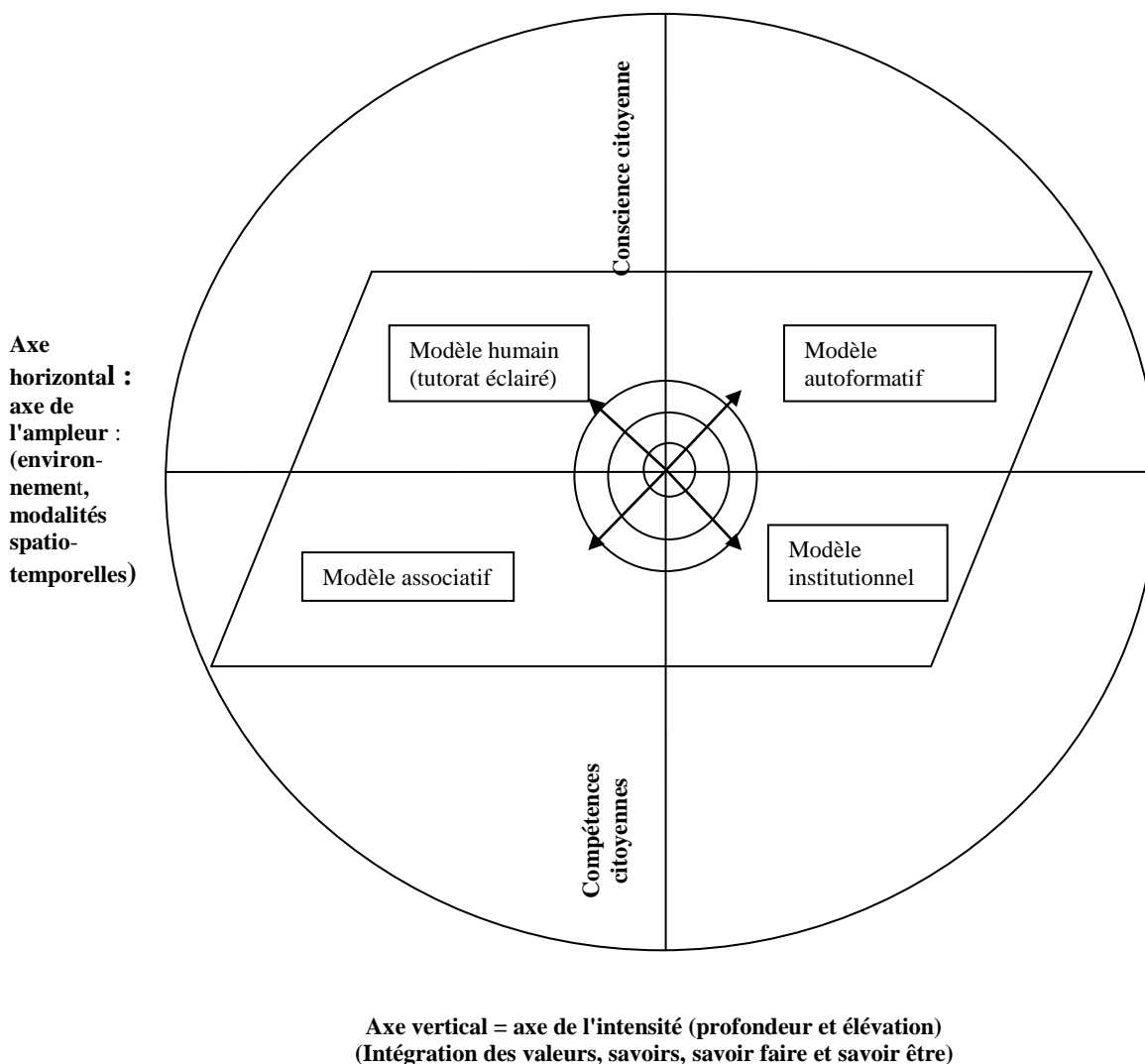
4. La sphère de l'engagement

Les formes et les modalités d'engagement sont multiples. Cette richesse et cette complexité entretiennent la croyance qu'il est impossible d'avoir une pensée globale sur l'engagement. Après l'éclatement des référents traditionnels (école, église...) et la multiplication des modèles de la période postmoderne où chacun aurait

raison parce qu'il a ses raisons ! (droit d'association, multiplication des libertés de toutes sortes parfois contradictoires, contrexemples de citoyenneté au cœur même des structures censées favoriser cette citoyenneté...), il est nécessaire de voir comment recréer une cohérence qui dépasse les cohérences et incohérences présentes et passées. A cela peut contribuer le modèle suivant de la sphère de l'engagement qui essaie d'intégrer les diverses implications de la notion et de la pratique de l'engagement.

La sphère est le modèle géométrique le plus apte à rendre le mieux compte d'une réalité multidimensionnelle. Elle peut donc mieux rendre compte d'un modèle intégral, évolutif issu entre autres, des travaux de Ken Wilber ("Une brève histoire du tout" où l'auteur développe un méta-modèle utile, le quadrant, pour penser la complexité du monde) et de Raymond Abellio (La structure absolue, outil méthodologique pour penser le sens des choses).

LA SPHERE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES



Ce modèle est applicable à de nombreux sujets, par exemple, au Service Civique. Appliqué à ce dispositif, le modèle de la sphère de l'engagement se décline de la façon suivante :

- un *plan horizontal* qui rend compte de "l'ampleur" à travers les *modèles spatio-temporels* : ce plan décrit *l'environnement* dans lequel se déploient les diverses modalités de l'action. Dans le cas du Service Civique cela correspond aux divers modèles de pédagogie de l'engagement évoqués ci-dessus

(quadrant des modalités citoyennes = modèle humain (tutorat éclairé) / modèle autoformatif /modèle associatif / modèle institutionnel).

- un *plan vertical* qui rend compte du *sens* à travers la dimension " *intensité* " (intégration des valeurs citoyennes). Sur l'axe vertical se décline vers le bas, la "*profondeur*" : compétences citoyennes, vers le haut "*l'élévation*", vecteur de la *conscience citoyenne* qui rend compte du degré d'autonomie et d'investissement des valeurs.
- le tout se déploie dans un *espace vide, extensible à souhait*, la sphère de l'engagement.
- le *centre* de la sphère représente *le sujet citoyen* dont la *sphère de rayonnement*, à l'image des poupées russes, se développe au fur et à mesure de ses expériences et des diverses intégrations (prise de consciences / maîtrise).

Cette déclinaison de l'espace, des modalités et des intégrations de l'engagement a l'avantage de faire la promotion d'un sujet citoyen déjà compétent (le sujet citoyen est l'acteur central de sa citoyenneté) *et en même temps* en perpétuel devenir. Sujet-acteur indivisible, autonome et responsable qui possède des ressources et capacités multiples, le sujet citoyen dispose et ce, dès le début, de l'embryon de compétences nécessaires à l'exercice de sa "mission" de citoyen. Par ailleurs et en même temps, le sujet citoyen est en perpétuel devenir. En démocratie, les droits et capacités d'action du citoyen s'étendent sans cesse, les espaces de la citoyenneté et les modalités d'exercice de la citoyenneté se diversifient de plus en plus et acquièrent une réalité de plus en plus tangible ("corps" d'expérience et de réalisation sans cesse plus vaste, plus profond, nouveaux droits....

5. Conclusion : critères de renouvellement de l'engagement :

Si on veut renouveler efficacement les modalités d'accompagnement à l'engagement, il est nécessaire de s'appuyer sur deux axes principaux :

- s'appuyer sur un modèle quantitatif et qualitatif : pour cela mettre en œuvre le modèle intégral imagé par la sphère de l'engagement au travers de l'activation de toutes les composantes horizontales, verticales et dynamiques qui le constituent.
- s'ouvrir aux nouveaux enjeux, supports et espaces de la citoyenneté : e-citoyenneté, démocratie de l'engagement, expérimentation citoyenne, développement des espaces éducatifs (ateliers de l'engagement...).

Alain Blandin
Conseiller Jeunesse

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

